

Reflexion

Si vous aimez la liberté Payez-en le prix

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 06 Mai 2026 N° 5377 17^{ème} année Prix 20 DA www.reflexion.dz



BAS-MAZAGRAN (MOSTAGANEM)

**Le projet des
70 logements LPA en
voie d'achèvement** P7

ÉTAT DE DROIT :

**Le président Tebboune
réaffirme l'engagement
de l'Algérie** P3

APRÈS L'OPEP :

ABOU DHABI MENACE DE QUITTER LA LIGUE ARABE

Selon des sources diplomatiques recoupées, le nouveau secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Fahmy, s'emploierait en coulisses à contenir les velléités de distanciation des Émirats arabes unis. Lire page 5



MEDICAMENTS ANTICANCEREUX :

**15 AGRÉMENTS POUR CONSOLIDER
LA PRODUCTION LOCALE** P4

ÉTAT DE DROIT :

Le président Tebboune réaffirme l'engagement de l'Algérie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réitéré, dans un message adressé mardi aux participants au troisième colloque international de la Cour constitutionnelle, l'engagement de l'Algérie en faveur de la consolidation de l'État de droit et du renforcement de la protection des droits et libertés.



Par Amina L.

Consacrée cette année au thème du « rôle du contrôle constitutionnel dans la protection des droits et des libertés en Algérie et dans les systèmes comparés », cette rencontre scientifique internationale s'inscrit, selon le chef de l'État, dans une dynamique institutionnelle devenue un rendez-vous annuel structurant, traduisant l'ouverture de la justice constitutionnelle algérienne sur les expériences comparées et les standards internationaux. Le président de la République a, à cette occasion, souhaité la bienvenue aux invités de l'Algérie, saluant un espace d'échange et de réflexion contribuant au renforcement de la culture constitutionnelle et au développement de la coopération scientifique entre les juridictions constitutionnelles. Dans son message, M. Tebboune a souligné que cette rencontre vient confirmer le renouvellement de l'engagement de l'État algérien à bâtir un système fondé sur la suprématie de la Constitution, la garantie des droits fondamentaux et la consolidation des li-

bertés publiques. Il a rappelé que cet engagement s'inscrit dans la continuité des valeurs portées par la Déclaration du 1er Novembre 1954, considérée comme référence fondatrice de l'État algérien moderne. Évoquant les acquis institutionnels, le président de la République a mis en avant les dispositions issues de la révision constitutionnelle de novembre 2020, qui ont consacré la Cour constitutionnelle comme un acteur central dans la préservation de la stabilité institutionnelle et le renforcement de la pratique démocratique. Il a également rappelé que la dynamique de réformes engagée dans le pays s'inscrit dans une démarche progressive et pragmatique, visant à adapter le cadre juridique et constitutionnel aux évolutions enregistrées sur le terrain, à travers notamment des ajustements techniques ayant permis de combler certaines insuffisances constatées dans l'application de la loi fondamentale. Le chef de l'État a insisté sur la portée du contrôle constitutionnel, qu'il a qualifié de mécanisme essentiel garantissant la confiance du citoyen dans les institutions et dans la norme juridique. Dans ce cadre, il a rappelé

l'importance du dispositif de l'exception d'inconstitutionnalité, qui renforce le rôle du citoyen dans la protection de la Constitution et l'accès à la justice constitutionnelle. Par ailleurs, M. Tebboune a souligné que l'édification de « l'Algérie nouvelle et victorieuse » repose sur une justice constitutionnelle indépendante, efficace et pleinement respectée, en mesure d'assurer la primauté de la Constitution et de protéger les droits individuels et collectifs contre toute forme de dépeçage. Sur le plan international, il a mis en avant la dimension universelle des droits et libertés, appelant à un renforcement de la coopération entre les juridictions et institutions constitutionnelles, dans un contexte mondial marqué par de profondes mutations et des défis croissants. En conclusion, le président de la République a salué les efforts de la Cour constitutionnelle pour la pérennisation de ce colloque international, exprimant l'espoir que ses travaux aboutissent à des recommandations à la hauteur des enjeux actuels, au service du renforcement de l'État de droit et de la modernisation de la justice constitutionnelle.

SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE :

Bouzegza supervise les préparatifs pour la saison estivale

Le ministre de l'Hydraulique, M. Lounès Bouzegza, a présidé, par visioconférence, une réunion de travail avec les directeurs du secteur relevant de plusieurs wilayas du pays, consacrée à l'évaluation des dispositifs mis en place en prévision de la saison estivale et de l'Aid al-Adha, périodes marquées par une forte demande en eau potable. Selon un communiqué du ministère, cette rencontre a réuni les responsables des wilayas de Ouled Djellal, El Oued, Oum El Bouaghi, Médéa, M'sila, Bordj Bou Arreridj, Tissemsilt, Souk Ahras, Bouira, Tébessa, Chlef, Mascara, Tindouf, Batna, Khenchela et Mila, en présence des cadres de l'administration centrale ainsi que des dirigeants des principaux établissements du secteur, à savoir l'Algérienne des Eaux, l'Office National de l'Assainissement et l'Agence Nationale des Barrages et Transferts. Les échanges ont porté sur les mesures préventives et opérationnelles engagées au niveau central et local afin d'assurer la continuité de l'alimentation en eau potable durant ces périodes de forte pression, notamment en période de fortes chaleurs et d'augmentation de la consommation domestique. À cette occasion, le ministre a écouté les préoccupations et propositions des responsables locaux, avant de donner une série d'instructions visant à renforcer la disponibilité et la régularité de l'approvisionnement en eau, conformément aux orientations des pouvoirs publics et aux directives du président de la République. **Nadine**

PRISE EN CHARGE DES VICTIMES D'UN ACCIDENT

Sifi Ghrieb remercie les autorités tunisiennes

À la suite de l'accident de la circulation survenu dans la matinée du vendredi 1er mai 2026, dans la région de Medjez el-Bab en Tunisie, impliquant un bus touristique algérien, les autorités des deux pays ont activé sans délai les dispositifs de prise en charge et de coordination. Dans ce contexte, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, s'est entretenu par téléphone avec la Cheffe du gouvernement tunisien, Mme Sara Zaafrani Zenzi. Il a exprimé, au nom du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ses remerciements pour la célérité de l'intervention des services tunisiens et leur mobilisation efficace en faveur des blessés. Le Premier ministre a souligné la qualité de la prise en charge médicale assurée sur place ainsi que les efforts déployés pour l'évacuation des victimes, saluant une coordination exemplaire entre les différents intervenants. M. Ghrieb a également transmis les salutations du Président de la République à son homologue tunisien, M. Kaïs Saïed, mettant en avant la dimension fraternelle des relations algéro-tunisiennes, particulièrement dans les situations d'urgence. **Kamel**



Le pétrodollar face à l'épreuve du temps

Par Amina L.

La confrontation engagée contre l'Iran, présentée par ses promoteurs comme un moyen de réaffirmer l'hégémonie américaine au Moyen-Orient, pourrait paradoxalement accélérer une dynamique déjà à l'œuvre : l'érosion progressive du système du pétrodollar. Depuis les années 1970, ce dernier, repose sur un équilibre bien connu protection sécuritaire américaine des principaux producteurs de pétrole contre la facturation des hydrocarbures en dollars et le recyclage des excédents pétroliers dans les marchés financiers américains. Cet édifice, longtemps considéré comme un pilier intangible de la puissance économique des États-Unis, montre aujourd'hui des signes d'ajustement sous l'effet de mutations géopolitiques et économiques profondes. Le détroit d'Ormuz, artère stratégique du commerce énergétique mondial, illustre à

lui seul la centralité des tensions actuelles. Dans ce corridor maritime, l'hypothèse de mécanismes de contournement monétaire qu'il s'agisse de monnaies alternatives, de règlements en devises asiatiques ou de solutions numériques témoigne moins d'une rupture immédiate que d'une évolution des imaginaires économiques. Le dollar, sans être remis en cause dans l'immédiat, n'apparaît plus comme l'unique instrument de référence incontesté. La Chine constitue, à cet égard, un facteur décisif de recomposition. Premier importateur mondial d'énergie pour plusieurs pays du Golfe, Pékin ancre progressivement ses échanges dans des mécanismes de règlement diversifiés. Cette évolution ne signifie pas une sortie brutale du système dollar, mais elle en modifie les équilibres internes en introduisant des alternatives crédibles. Dans ce contexte, les États du Golfe adoptent une stratégie de diversification assumée. Ils cherchent à conjuguer leur partenariat sécuritaire avec Washington et l'élargissement de leurs débouchés économiques vers l'Asie. Cette logique de multi-alignement, désormais structurelle, fragilise mécaniquement l'unicité du système pétrodollar sans pour autant le faire disparaître. Parallèlement, l'émergence de dispositifs financiers alternatifs qu'il s'agisse de cadres multilatéraux comme les BRICS+ ou de plateformes technologiques de

paiement transfrontalier contribue à élargir progressivement les circuits de règlement internationaux. Ces initiatives ne constituent pas encore un système concurrent complet, mais elles traduisent une volonté claire de réduire la dépendance aux infrastructures dominées par le dollar, notamment SWIFT. Pour autant, annoncer la fin du pétrodollar serait prématuré. Le dollar conserve encore aujourd'hui une position centrale : monnaie de réserve dominante, instrument majeur des échanges internationaux et actif refuge en période d'incertitude. Aucun concurrent ne dispose à ce stade d'une profondeur de marché, d'une liquidité et d'une confiance institutionnelle comparables. Ce qui se dessine plutôt est une transition lente vers un système monétaire plus fragmenté. Un ordre dans lequel coexisteraient plusieurs devises de règlement dollar, yuan, euro, monnaies numériques de banques centrales et accords bilatéraux sans qu'aucune ne parvienne à imposer une domination exclusive. Dans cette configuration, la politique américaine joue un rôle ambivalent. Usage extensif des sanctions économiques et la centralité du système financier américain dans les rapports de puissance ont renforcé, dans le même temps, les incitations à développer des mécanismes de contournement. Chaque restriction supplémentaire alimente, en retour, la recherche d'alternatives.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT :

Santé et sécurité sociale à l'ordre du jour

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mardi, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen d'un ensemble de dossiers à forte portée réglementaire, économique et sociale, traduisant la poursuite du travail d'adaptation et de modernisation des politiques publiques.



Par Amina L.

Selon un communiqué des services du Premier ministre, les membres du gouvernement ont examiné un projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités d'approbation des matériaux de construction ainsi que ceux liés à l'entretien et à l'exploitation des ouvrages publics et infrastructures de base. Ce texte vise à renforcer les standards de qualité dans la réalisation des projets et à consolider les exigences de sécurité et de performance des infrastructures nationales. Dans le cadre de la transformation numérique de l'ad-

ministration, le gouvernement a également entendu un exposé relatif au projet de référentiel national d'adressage à l'horizon 2030. Cette démarche stratégique s'inscrit dans la dynamique de modernisation du service public et de digitalisation des données, avec pour objectif d'améliorer l'organisation de l'espace urbain, de faciliter l'accès aux services publics et de renforcer une gouvernance basée sur des données fiables et structurées. Sur le plan sanitaire, la réunion a été consacrée à l'examen de la situation épidémiologique des maladies à déclaration obligatoire, tant au niveau national qu'international. Les membres du gouverne-

ment ont passé en revue les dispositifs de prévention et de surveillance mis en place afin de renforcer la capacité de réponse face aux risques sanitaires et d'assurer une meilleure protection de la santé publique. Par ailleurs, un rapport relatif au financement du système de sécurité sociale a été présenté. Celui-ci a mis en lumière la situation financière des caisses de sécurité sociale et de retraite, dans un contexte marqué par les évolutions démographiques et la pression croissante sur les dépenses sociales. Les mesures de consolidation et d'adaptation du système ont été évoquées afin d'en garantir la soutenabilité à moyen et long terme.

ALGÉRIE-MAURITANIE

Les échanges algéro-mauritaniens en forte progression

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Mauritanie connaissent une progression significative, atteignant désormais près de 500 millions de dollars, avec des perspectives de croissance ambitieuses dans les prochaines années, notamment grâce à la mise en service progressive de la route terrestre reliant Tindouf à Zouerate. Ce projet structurant est appelé à jouer un rôle déterminant dans le renforcement des flux commerciaux entre les deux pays, en facilitant les échanges de

marchandises et en améliorant la connectivité logistique régionale. Les projections évoquent ainsi une multiplication potentielle des échanges par dix à moyen terme. Cette évolution contraste fortement avec les niveaux enregistrés il y a quelques années, où le volume des échanges ne dépassait pas les 50 millions de dollars. Une progression qui illustre la montée en puissance des relations économiques bilatérales, même si celles-ci restent en deçà des potentialités of-

ferentes par les deux marchés. Ces données ont été présentées par le président du Conseil d'affaires algéro-mauritaniens, M. Youssef El Ghazi, lors de son intervention à la radio nationale, en marge de l'ouverture de la 8e édition du Salon des produits algériens organisés à Nouakchott. Le responsable a souligné que la dynamique actuelle traduit une tendance haussière appelée à se consolider davantage avec l'entrée en exploitation de grands projets d'infrastructures. **Kamel**

SITUATION DANS LE GOLFE :

Attaf reçoit un appel de son homologue iranien

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu un appel téléphonique de son homologue iranien, M. Abbas Araghchi, consacré aux évolutions récentes de la situation dans la région du Golfe. Selon un communiqué du ministère, l'échange a porté sur les démarches et initiatives en cours visant à relancer le processus

de négociations diplomatiques, dans la perspective de mettre un terme définitif à l'escalade militaire et de favoriser un retour au calme dans la région. À cette occasion, le chef de la diplomatie iranienne a présenté un point de situation sur les efforts déployés dans ce sens, ainsi que sur les contacts engagés pour la reprise du dialogue. De son côté, M. Ahmed Attaf a réaffirmé la position constante de l'Algérie, fondée sur la

nécessité de privilégier les solutions politiques et diplomatiques à même de mettre fin à ce conflit et d'en atténuer les répercussions sur la stabilité régionale. Le ministre d'État a également exprimé le souhait de voir le cessez-le-feu en vigueur se consolider et se pérenniser, ouvrant la voie à un processus politique global susceptible de réunir les conditions d'une paix durable et stable dans l'ensemble de la région. **Nadine**

MEDICAMENTS ANTICANCÉREUX :

15 agréments pour consolider la production locale

Le développement de la production locale de médicaments anticancéreux en Algérie enregistre une évolution notable, avec l'octroi de 15 agréments à des établissements pharmaceutiques spécialisés par le ministère de l'Industrie pharmaceutique, dont 11 unités sont actuellement en activité. Selon des précisions apportées à l'APS par un responsable du ministère, le tissu industriel pharmaceutique national comprend 233 établissements, toutes spécialités confondues, parmi lesquels 11 unités, incluant le groupe public « Saïdal », assurent déjà la production de 172 médicaments destinés au traitement de différents types de cancers. Ces productions s'inscrivent dans un portefeuille global de 439 médicaments commercialisés et destinés à l'approvisionnement de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), chargée de la distribution vers les établissements de santé spécialisés à travers le territoire national. Dans le même sillage, quatre projets supplémentaires sont en cours de réalisation afin de renforcer les capacités nationales de production dans ce segment stratégique, tandis que deux autres demandes d'agrément sont actuellement à l'étude. Par ailleurs, le ministère fait état de l'existence d'un établissement spécialisé dans la fabrication de dispositifs médicaux liés à la lutte contre le cancer, notamment les équipements de dépistage « PCR » ainsi que les matériels utilisés en anatomopathologie. L'approvisionnement du réseau hospitalier repose essentiellement sur la PCH, considérée comme principal acheteur, avec une adaptation de la production des unités industrielles en fonction des besoins exprimés. Les opérateurs disposent également de la possibilité d'augmenter leurs capacités en cas de hausse de la demande. Dans une perspective d'ouverture, une réflexion est engagée autour de la valorisation des excédents de production en vue de l'exportation, notamment vers les marchés africains. Sur le plan des intrants, le groupe public « Saïdal » poursuit la réalisation d'une unité de production de matières premières dans la wilaya de Sétif, en partenariat avec des opérateurs étrangers spécialisés. Ce projet est présenté comme une première à l'échelle nationale et continentale dans la fabrication de substances actives destinées aux anticancéreux, avec pour objectif le renforcement de la souveraineté sanitaire. Enfin, la responsable a rappelé que l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) assure un contrôle strict de la qualité des médicaments mis sur le marché, à travers des analyses techniques, laboratoires et microscopiques, conformément aux standards internationaux, avant toute autorisation de commercialisation. **Ismain**

LÉGISLATIVES POUR LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER :

L'ANIE fixe la répartition des sièges

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rendu publique la répartition des circonscriptions électorales ainsi que le nombre de sièges réservés à la communauté nationale établie à l'étranger à l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre des dispositions légales régissant le processus électoral. Cette opération s'inscrit dans la mise en œuvre des textes législatifs en vigueur, notamment l'ordonnance n°21-01 du 10 mars 2021 relative au régime électoral, modifiée et complétée, ainsi que la loi n°26-07 du 8 avril 2026 fixant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges au Parlement. Selon le dispositif arrêté par décret exécutif publié le 3 mai 2026, la représentation de la communauté nationale à l'étranger est structurée autour de huit (8) zones géographiques, chacune disposant d'un nombre de sièges déterminé à l'APN. Ainsi, la Zone 1, regroupant plusieurs circonscriptions consulaires en France (Paris, Nanterre, Bobigny, Créteil et Pontoise), se voit attribuer deux sièges. Il en est de même pour la Zone 2 (Lille, Strasbourg, Metz, Nantes, Besançon et Grenoble) et la Zone 3 (Lyon, Saint-Étienne, Marseille, Nice, Montpellier, Toulouse et Bordeaux), également dotées de deux sièges chacune. La Zone 4, couvrant le Maghreb et le reste de l'Afrique, ainsi que la Zone 6 (Moyen-Orient, reste de l'Asie et Océanie) et les Zones 7 et 8 regroupant plusieurs pays européens, disposent chacune d'un siège. La Zone 5, qui englobe l'Amérique du Nord et l'Amérique latine, bénéficie pour sa part de deux sièges. L'ANIE a également précisé les modalités de dépôt des candidatures, confiées aux coordinateurs de l'autorité au niveau des représentations diplomatiques et consulaires concernées, selon chaque zone électorale. **A L**

APRÈS L'OPEP :

Abou Dhabi menace de quitter la Ligue arabe

Selon des sources diplomatiques recoupées, le nouveau secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Fahmy, s'emploierait en coulisses à contenir les velléités de distanciation des Émirats arabes unis.



Par Nadine

Une situation qui suscite une certaine préoccupation au Caire, dans un contexte où l'organisation panarabe peine déjà à renforcer son influence face aux crises régionales successives. Ce scénario rappelle le précédent du retrait émirati de certaines structures de coordination énergétique, notamment l'OPEP+, qui avait alimenté de nombreuses spéculations sur une recomposition des équilibres pétroliers. À cette occasion, le président Abdelmadjid Tebboune avait relativisé l'impact de cette décision, la qualifiant de « non-événement », estimant que le centre de gravité de l'organisation demeure

l'Arabie saoudite. Au-delà du secteur énergétique, cette lecture met en lumière une réalité plus large concernant les organisations régionales : toutes les prises de distance n'ont pas le même poids stratégique. Dans une structure comme la Ligue arabe, souvent fragilisée par des divergences politiques profondes, l'équilibre interne repose davantage sur l'influence des principaux acteurs que sur l'unanimité formelle. Depuis la crise syrienne, la Ligue arabe peine à retrouver une position commune. Les divisions entre États membres, notamment sur la normalisation avec Damas, ont progressivement affaibli sa capacité à produire des décisions consensuelles et

opérationnelles, réduisant parfois son rôle à des déclarations sans impact concret. Dans ce contexte, les signaux de réserve exprimés par Abou Dhabi apparaissent moins comme une rupture que comme un indicateur supplémentaire des tensions internes qui traversent l'organisation. La question centrale reste celle de sa capacité à redevenir un cadre efficace de concertation politique dans un espace arabe marqué par des intérêts divergents. Dans tous les cas, une éventuelle redéfinition de la participation de certains États membres soulèverait davantage un enjeu de crédibilité et de cohésion que de fonctionnement immédiat.

UNE USINE DE FEUX D'ARTIFICE EXPLOSE

Au moins 21 morts en Chine

Une tragédie industrielle endeuille la Chine. Une puissante explosion dans une usine de feux d'artifice a fait au moins 21 morts et 61 blessés, a annoncé mardi le média d'Etat chinois CCTV. L'explosion s'est produite lundi vers 16h43 dans l'usine « Liuyang Huasheng Fireworks Manufacturing and Display Company », située à Liuyang, dans la province du Hunan, précise la chaîne de télévision. Des vidéos publiées sur les réseaux sociaux montrent des explosions successives, un énorme nuage de fumée s'élevant dans les

airs. Et, selon des images de drones tournées par CCTV ce mardi, des débris encore fumants se trouvent à la place des bâtiments et les secouristes fouillent les décombres. Certains bâtiments encore debout fument toujours et plusieurs n'ont plus de toit, montrent ces images. Plus de 480 personnes ont été envoyées sur place pour mener des opérations de recherche et de sauvetage, précise CCTV. Les personnes à proximité de la zone ont été évacuées. Le président chinois Xi Jinping a pour sa part appelé à «

tout mettre en œuvre » pour soigner les blessés, rechercher les disparus et pour que les responsables rendent des comptes, rapporte l'agence de presse officielle Xinhua. La direction de l'entreprise a ainsi été arrêtée par la police, alors que l'enquête se poursuit. Situé en zone rurale, Liuyang produit environ 60 % des feux d'artifice vendus en Chine et 70 % des exportations. Les accidents industriels, y compris dans le secteur pyrotechnique, sont communs dans le pays en raison de normes de sécurité souples. **Ismaïl**

APRÈS DES CAS SUSPECTS D'HANTAVIRUS

Un navire de croisière bloqué au large du Cap-Vert

L'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré mardi que deux cas d'hantavirus avaient été confirmés sur le bateau de croisière MV Hondius, et que cinq sont suspects. Jusque-là, un Britannique avait été évacué en Afrique du Sud et testé positif à l'hantavirus, une maladie qui peut provoquer un syndrome respiratoire aigu. Les 149 passagers

et membres d'équipage sont considérés comme un foyer potentiel de l'infection. Bloqués au large du Cap-Vert, ils restent dans l'attente d'un port autorisant leur débarquement. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait fait état dimanche de trois morts liées à ce présumé foyer d'infection à hantavirus. L'Organisation mondiale

de la santé a expliqué que la transmission interhumaine du virus Hanta demeure rare, sauf circonstances exceptionnelles. Le hantavirus est un agent pathogène transmis par les rongeurs, notamment les souris, via l'inhalation de particules contaminées ou le contact avec des surfaces souillées. **Nadine**

ROUMANIE

Le Parlement renverse le premier ministre libéral

Portée par les sociaux-démocrates et soutenue par l'extrême droite, une motion de censure contre le gouvernement du premier ministre roumain, Ilie Bolojan, a été adoptée par le Parlement, mardi 5 mai. La motion de censure a recueilli 281 voix sur les 233 nécessaires pour être adoptée dans un Parlement qui compte 464 sièges. Un vote qui risque de plonger le pays dans une nouvelle crise politique. Cette alliance entre les sociaux-démocrates et le mouvement Alliance pour l'unité des Roumains (AUR) pour faire tomber le libéral Bolojan a été vivement critiquée par les forces démocratiques du pays, qui accusent le PSD de contribuer à légitimer une extrême droite en plein essor. Membre de la coalition au gouvernement, le PSD en a claqué la porte, le 23 avril, pour protester contre les mesures d'austérité introduites par M. Bolojan afin de réduire le déficit budgétaire du pays, le plus important de l'Union européenne. La nomination de M. Bolojan, soutenue par quatre partis pro-européens, dont le PSD, avait eu lieu en juin 2025 après des semaines de négociations. Elle mettait fin à une période politique mouvementée qui avait démarré avec l'annulation de la présidentielle de novembre 2024, dominée par un candidat d'extrême droite inconnu, Calin Georgescu, en raison de soupçons d'ingérence russe dans la campagne électorale du pays, lequel se situe aux avant-postes de l'OTAN depuis le début de la guerre en Ukraine, Etat voisin. Le président, Nicusor Dan, pro-européen, a affirmé lundi que le pays de 19 millions d'habitants, entré dans l'Union européenne en 2009, poursuivait son orientation pro-occidentale quelle que soit l'issue du vote. « Les discussions politiques seront difficiles, mais c'est ma responsabilité en tant que président – et celle des partis politiques – de maintenir la Roumanie sur la bonne voie », a-t-il déclaré à la presse. Après le vote de cette motion de censure, les tractations pourraient retrouver une majorité parlementaire. Les partis de centre droit ont vivement critiqué la décision du SPD de s'associer avec le mouvement d'extrême droite Alliance pour l'unité des Roumains (AUR), l'accusant de s'éloigner de la voie pro-européenne. **Kamel**

CISJORDANIE OCCUPÉE

L'OCHA déplore une vague de déplacements sans précédent

La situation humanitaire en Cisjordanie demeure « catastrophique », a indiqué le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) dans son dernier rapport selon lequel ce territoire palestinien occupé par l'entité sioniste a enregistré le plus grand nombre mensuel de déplacés depuis plus de 17 ans. Plus de 620 Palestiniens ont été déplacés dans toute la Cisjordanie depuis le début de l'année. Il s'agit d'une moyenne de 160 personnes déplacées par mois, déplore l'OCHA. Ce chiffre est supérieur à toute moyenne mensuelle annuelle enregistrée depuis que l'OCHA a commencé à recenser les déplacements en 2009 et représente le double de la moyenne mensuelle des déplacements dans ce contexte en 2022 (77 personnes), a détaillé le rapport. Ces dernières données confirment une tendance déjà préoccupante. L'année 2025 a enregistré le deuxième niveau le plus élevé, et depuis 2022, les agences humanitaires observent « une nette tendance à la hausse des déplacements ». « Les personnes déplacées ont vu leurs maisons démolies principalement dans la zone C et à El Qods-Est, où le régime sioniste d'urbanisme et de zonage impose de sévères restrictions à la construction palestinienne, ajoute la même source. Ces derniers développements interviennent dans un climat d'insécurité. Entre le 21 et le 27 avril, l'OCHA indique avoir recensé au moins 100 raids ainsi que des opérations de perquisition et autres menées par les forces de l'occupation sioniste. Celles-ci ont entraîné « des détentions massives, des évacuations temporaires de logements et des restrictions de circulation, notamment dans les gouvernorats de El Qods et de Naplouse ». **A L**

BAS-MAZAGRAN (MOSTAGANEM)

Le projet des 70 logements LPA en voie d'achèvement

Dans le cadre du suivi régulier des projets de logement à travers la wilaya de Mostaganem, les services de la Direction du logement, ont effectué, lundi, une visite de terrain consacrée à l'inspection de l'état d'avancement des travaux d'aménagement extérieur du programme de 70 logements promotionnels aidés (LPA) au niveau de Bas Mazagran.



Par Tayeb Bey Abdelkader

Cette sortie s'inscrit dans une démarche de contrôle permanent visant à évaluer le rythme de réalisation et à veiller au respect des normes techniques et urbanistiques en vigueur. Les responsables du secteur ont procédé à une évaluation détaillée des travaux engagés, notamment les voiries, les réseaux divers ainsi que les espaces extérieurs destinés à améliorer le cadre de vie des futurs bénéficiaires. Les services techniques ont insisté sur la né-

cessité d'accélérer la cadence des travaux restants afin de garantir la réception du projet dans les délais fixés. Ce programme résidentiel figure parmi les opérations prioritaires inscrites au titre du renforcement du parc immobilier local et de la prise en charge de la demande croissante en logements. Selon les indications fournies par la Direction du logement, ce projet est programmé pour une distribution officielle à l'occasion de la célébration du 5 Juillet, marquant la fête de l'Indépendance, une échéance symbolique traduisant la volonté des autorités lo-

cales d'améliorer les conditions d'habitat et de concrétiser les engagements pris envers les citoyens en matière de développement urbain et social. Par ailleurs, les services concernés ont rappelé que le suivi rapproché des programmes LPA vise également à garantir la conformité des aménagements urbains, l'intégration harmonieuse des nouveaux ensembles résidentiels dans leur environnement et la mise à disposition d'un cadre de vie répondant aux exigences modernes en matière de confort, d'accessibilité et de qualité des équipements collectifs.

HÔPITAL MÈRE ET ENFANT "LALLA KHEIRA" (MOSTAGANEM)

Session de formation en médecine légale

Dans le cadre de l'amélioration du niveau professionnel et du renouvellement des connaissances, l'hôpital Mère et enfant Lalla Kheira, à Mostaganem, spécialisé en maternité et pédiatrie, a organisé une session de formation au profit du personnel médical et paramédical, ainsi que des

sage-femmes et du personnel administratif, autour du thème de la médecine légale dans les établissements publics de santé. Cette formation a été encadrée par un enseignant hospitalo-universitaire spécialisé en médecine légale, droit médical et éthique, qui a abordé les différents aspects

scientifiques et juridiques liés à la pratique médicale au sein des structures de santé. Cette initiative a suscité l'intérêt des participants, compte tenu de l'importance des connaissances dispensées pour le renforcement des compétences et l'amélioration de la qualité des soins. **Zakaria D.**

MOSTAGANEM

Aménagement urbain à Benabdelmalek Ramdane

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de développement au titre de l'année 2026 dans le secteur de l'habitat et de l'urbanisme, la commune de Benabdelmalek Ramdane, (wilaya de Mostaganem), a procédé au lancement du projet de réalisation des différents réseaux d'aménagement urbain au quartier Segai Hadj, après l'achèvement des études techniques et des procédures ad-

ministratives y afférentes. L'installation de l'entreprise chargée des travaux s'est déroulée en présence des services techniques concernés, des représentants des directions exécutives ainsi que du bureau d'études chargé du suivi. Le projet prévoit la réalisation de voiries structurantes destinées à organiser les futurs quartiers, ainsi que la mise en place des réseaux d'assainissement et d'alimenta-

tion en eau potable, en plus des travaux d'aménagement extérieur et d'éclairage public. Il comprend également la réalisation de trottoirs et d'ouvrages de drainage des eaux pluviales. À terme, ce projet permettra d'assurer un aménagement intégré du site des 80 logements sociaux en cours de réalisation et de structurer les futurs équipements et espaces urbains. **Zakaria D.**

EPSP DE MOSTAGANEM

Dépistage médical en milieu scolaire

Dans le cadre du programme de médecine scolaire, l'établissement public de santé de proximité de Mostaganem, a organisé une campagne de consultations médicales au profit des élèves de différents établissements scolaires, à travers l'unité de médecine scolaire Idris Senoussi et l'unité de médecine scolaire Benalou. Cette initiative s'inscrit dans les actions de prévention et de suivi sanitaire en milieu éducatif visant à assurer une meilleure prise en charge de la santé des enfants. Les équipes médicales mobilisées ont procédé à des examens médicaux généraux, des consultations en odontologie ainsi qu'à des évaluations en psychologie scolaire. Ces interventions ont permis de dépister certains problèmes de santé chez les élèves et d'orienter, lorsque cela s'avère nécessaire, les cas vers un suivi spécialisé adapté. Par ailleurs, cette opération a été accompagnée d'actions de sensibilisation au profit des élèves, portant notamment sur l'hygiène corporelle, la santé bucco-dentaire et la prévention des maladies courantes. Des conseils pratiques ont été prodigués afin d'encourager l'adoption de comportements favorables à la santé en milieu scolaire. Cette démarche préventive, menée en coordination avec les établissements éducatifs concernés, vise à renforcer la surveillance médicale des élèves et à promouvoir un environnement scolaire sain, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de scolarité et de réussite des apprenants. **Tayeb Bey Abdelkader**

MAZAGRAN (MOSTAGANEM)

Plage d'Ouréah, un joyau négligé à l'approche de l'été

À l'approche de la saison estivale, la plage d'Ouréah, relevant de la commune de Mazagran, (wilaya de Mostaganem), demeure en marge des opérations d'aménagement, contrairement aux plages voisines telles que Sablettes et Salamandre, déjà en préparation pour accueillir les estivants. Pourtant, ce site côtier dispose d'atouts naturels indéniables : sable doré, eaux limpides et cadre paisible propice à la détente familiale. Mais l'absence d'infrastructures de base, le manque d'entretien et l'état des accès continuent de ternir son image, au risque de décourager les visiteurs à quelques semaines seulement du coup d'envoi de la saison. La situation suscite d'autant plus d'incompréhension que la plage se situe à environ 5 km de Mazagran et à moins de 3 km de Hassi Mamèche, dont de nombreux habitants la considèrent comme un prolongement naturel de leur territoire. Face à ce constat, des appels émergent pour une intervention urgente des autorités, mais aussi pour une éventuelle révision du découpage administratif en faveur de son rattachement à Hassi Mamèche. L'objectif étant de favoriser sa prise en charge et de valoriser enfin ce site, afin qu'il ne reste pas une fois de plus en dehors de la carte estivale. **Hadj Bemmaceur**

MOSTAGANEM

Une nouvelle route communale de 1,9 km à Sayada

Dans le cadre de la concrétisation des projets de développement visant à améliorer les infrastructures et à désenclaver les zones rurales, la commune de Sayada, relevant de la daïra de Kheir-Eddine, (wilaya de Mostaganem), a achevé les travaux de réalisation d'une route communale reliant la route nationale n°23 à la route communale n°03B, en passant par le douar Bourahla, sur une distance totale de 1,9 kilomètre. Le taux d'avancement des travaux a atteint 100 %, traduisant le respect des délais et la bonne cadence d'exécution. Ce projet devrait contribuer à faciliter les déplacements des citoyens, améliorer leurs conditions de vie, et soutenir l'activité agricole et économique de la région, à travers le renforcement de la connectivité entre les différents axes routiers. Il s'inscrit également dans les efforts continus des autorités locales pour moderniser le réseau routier et promouvoir le développement local. **Zakaria D.**

CHETOUANE (TLEMCCEN)

Le wali visite le projet d'une résidence universitaire



Par B. Adda

Dans le cadre du suivi de l'avancement des projets du secteur de l'enseignement supérieur et des œuvres universitaires, le wali de Tlemcen, M. Youcef Béchlaoui, a effectué, dans l'après-midi de lundi, une visite de terrain au projet d'une résidence univer-

sitaire de 500 lits, situé dans la commune de Chetouane, en présence du chef de daïra de Chetouane (wilaya de Tlemcen), du directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, ainsi que de la directrice des équipements publics, a indiqué un communiqué rendu public. Le wali a inspecté les différentes infrastructures du projet et s'est enquis de

l'état d'avancement des travaux et du taux de réalisation. Il a également écouté les explications techniques fournies par les responsables du projet. Des instructions strictes ont été données aux instances concernées, soulignant la nécessité d'accélérer le rythme des travaux, tout en assurant un suivi régulier et de terrain du projet.

SENDJAS (CHLEF)

Saisie de psychotropes et arrestation d'un trafiquant

Les services de la sûreté urbaine externe de Sendjas, relevant de la sûreté de wilaya de Chlef, ont procédé à l'interpellation d'un individu âgé de 32 ans, impliqué dans le trafic de substances psychotropes, à la suite d'une opération de terrain minu-

tieuse ayant consisté en la surveillance et le suivi de ses déplacements, a indiqué un communiqué rendu public. L'opération a permis de procéder à son arrestation en flagrant délit, avec la saisie de 205 capsules de psychotropes ainsi qu'une somme d'ar-

gent provenant des revenus de cette activité illicite, et ce après la perquisition de son domicile. Le mis en cause a été présenté par devant M. le procureur de la République près le tribunal de Chlef pour les procédures judiciaires nécessaires. **AR**

BÉCHAR

15 blessés dans un accident de la route

Les services de la Protection civile de la wilaya de Béchar, sont intervenus lundi à 11h03 à la suite d'un dérapage suivi du renversement d'un bus sur la route nationale n°06, dans la commune et daïra d'El Abadla, wilaya de Béchar, a indiqué un communiqué rendu public. L'accident a

fait 15 blessés, présentant des blessures de différents degrés, dont deux dans un état critique. Les victimes ont été secourues par les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile d'Abadla et évacuées vers l'hôpital local a précisé le communiqué qui a ajouté qu'une enquête a été ou-

verte par les services de sécurité compétents, pour déterminer les causes exactes de l'accident. Le wali de Béchar, M. Ahmed Benyoucef, accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya, s'est rendu sur place pour s'enquérir de l'état de santé des blessés. **A Raouf**

TINDOUF

Inspection du projet de 500 logements LPA

Le wali de Tindouf, M. Dahou Mustapha, accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya et du secrétaire général de la wilaya, en présence des directeurs concernés, a effectué une sortie de terrain pour inspecter les chantiers de réalisation du projet de logements promotionnels aidés (500 lo-

gements LPL), a indiqué un communiqué rendu public. Le wali s'est enquis de l'état d'avancement des travaux au niveau des différents chantiers, et a écouté des explications techniques concernant les taux de réalisation et les différentes phases du projet. Il a également constaté les conditions de travail

et le respect des normes techniques en vigueur. Au cours de la visite, le wali a donné des instructions visant à intensifier les efforts et à accélérer le rythme des travaux, tout en veillant au respect de la qualité et des délais fixés, afin de livrer ces logements dans les meilleurs délais au profit des bénéficiaires. **A R**

EL-BAYADH

Saisie de près de 7 000 comprimés de psychotropes

Dans le cadre de la lutte contre les crimes liés au trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, les éléments de la brigade criminelle relevant de la Sûreté de wilaya d'El-Bayadh, ont réussi, en fin de semaine écoulée, à démanteler un réseau criminel organisé activant dans le trafic, le transport et le stockage de substances psychotropes en vue de leur commercialisation, avec l'arrestation de cinq de ses membres, a indiqué un communiqué rendu public. Les détails de l'opération font suite à des informations parvenues aux services de police judiciaire faisant état de l'introduction d'une quantité de substances psychotropes dans la ville d'El-Bayadh en vue de leur distribution auprès des jeunes. En coordination avec le parquet compétent, un dispositif sécuritaire a été mis en place, ayant permis d'identifier les suspects et de procéder à leur arrestation à bord d'un véhicule utilitaire. Après une fouille minutieuse du véhicule, 6 675 capsules de type prégabaline 300 mg ont été découvertes, soigneusement dissimulées dans le pare-chocs arrière. Les investigations approfondies ont permis par la suite l'arrestation de trois autres individus impliqués dans cette affaire. À l'issue des procédures légales, un dossier judiciaire a été constitué et les mis en cause ont été présentés devant le parquet du tribunal d'El-Bayadh. **B. Adda**

MOHAMMEDIA (MASCARA)

Arrestation d'un revendeur de boissons alcoolisées

Dans le cadre de la lutte contre le phénomène de commercialisation illégale de boissons alcoolisées, la brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Mascara, relevant de la sûreté de wilaya de Mascara, a procédé à l'arrestation d'un suspect dans une affaire de détention et de vente de boissons alcoolisées sans autorisation, a indiqué un communiqué rendu public. L'opération fait suite à des informations parvenues au service, faisant état de la détention par un individu d'une quantité de boissons alcoolisées dans son domicile familial situé au centre-ville de Mohammedia. En vertu d'un mandat de perquisition délivré par M. le procureur de la République près le tribunal de Mohammedia, le suspect a été arrêté et son domicile perquisitionné, où une quantité de boissons alcoolisées a été saisie, estimée à 677 unités de différentes marques et formats. Un dossier de procédure judiciaire a été établi à l'encontre du suspect, qui a été présenté devant le parquet du tribunal de Mohammedia. Dans le cadre de la procédure de comparution immédiate, il a été condamné à six (06) mois de prison ferme, avec mandat de dépôt à l'établissement pénitentiaire et de rééducation de Mascara, ainsi qu'à une amende de 50 000 DA. **B. Adda**

TIARET

Un mort et un blessé sur la route

Les services de la protection civile de la wilaya de Tiaret ; sont intervenus mardi à 02h45 pour un accident de dérapage et de renversement d'un véhicule, sur la route nationale n°14, au niveau du rond-point de la station-service, commune et daïra de Tiaret, a indiqué un communiqué rendu public. L'accident a fait un mort, âgé de 47 ans, et un blessé (25 ans), qui a été secouru et évacué vers l'hôpital local. La personne décédée a été transportée à la morgue du même établissement hospitalier. Les services de sécurité territoriale compétents, ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de l'accident. **AR**

République Algérienne Démocratique & Populaire

Ministère de l'Éducation et de l'Université et de la ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
De la wilaya de Naâma



وزارة التعليم والاعتماد والجامعة
مديرية الترويج والادارة العقارية
بولاية نامة

رقم التعريف الجهوي 0999 45 08 229 95 85

N° 526/2026

Appel d'offres National ouvert
Avec des exigences de capacités minimales N°13/2026

L'office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya de Naâma dont le siège social est à la commune de Naâma wilaya de Naâma lance un Appel d'offres national ouvert Avec des exigences de capacités minimales relative à :
L'ACHEVEMENT DE REALISATION DES 20060 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS EN SEMI COLLECTIF TYPE F3+ TRAVAUX DE VRD DU PROGRAMME COMPLEMENTAIRE DE L'ANNEE 2022 A KASDIR W-NAAMA COMME SUIV :
SITE N°01: ACHÈVEMENT DE REALISATION DES 10 LOGEMENTS LPL + TRAVAUX DE VRD (ASSAINISSEMENT ET RESEAU D'AEP + L'ÉCLAIRAGE PUBLICS + AMÉNAGEMENT EXTERIEUR ESPACES VERT ET AIRS DE JEUX) POUR 10 LOGTS A KASDIR
SITE N°02: ACHÈVEMENT DE REALISATION DES 10 LOGEMENTS LPL + TRAVAUX DE VRD (ASSAINISSEMENT ET RESEAU D'AEP + L'ÉCLAIRAGE PUBLICS + AMÉNAGEMENT EXTERIEUR ESPACES VERT ET AIRS DE JEUX) POUR 10 LOGTS A KASDIR

Les entreprises possédant un certificat de Qualification et de classification professionnelle de catégorie 011 et plus en cours de validité activités principales en bâtiment, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction générale de l'office de promotion et de gestion immobilière de Naâma Adresse commune de Naâma wilaya de Naâma contre paiement d'une somme de 6000,00 DA non remboursable.

Suivant l'article 67 du décret Présidentiel n° 15247 la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention:

1. Le dossier de candidature contient:

- 1) Une déclaration de candidature (remplie, datée, cachetée et signée). Le soumissionnaire déclare qu'il n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 80 du présent décret Présidentiel n° 15247 la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.
- N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire.
- Le casier judiciaire concerne le soumissionnaire lorsqu'il agit en personne physique, et du conjoint ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il agit en société.
- Est en règle avec ses obligations fiscales (Extrait de récépissé) et parafiscales (CNAS, CASNOS, CACOBATH).
- Est inscrit au registre de commerce ou en relation avec l'objet du marché.
- Situat le dépôt légal des comptes sociaux pour (SPA-EUR, SARL-RNC-SCS).
- Déclare un numéro d'identification fiscale (NIF).
2) Une déclaration de probité : remplie, datée, cachetée et signée.
3) Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :
- Capacités professionnelles : certificat de Qualification et de classification en cours de validité.
- Capacités financières justifiées par C18 approuvées par les services des impôts. Avoir un chiffre d'affaire des trois dernières années parmi les cinq dernières années (2019-2020-2021-2022) supérieur ou égale à 8 000 000,00 DA.

2. L'offre technique contient:

- Le cahier des charges (paraphé) sans les pièces figurant dans l'offre financière et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Déclaration à soumettre, datée, cachetée et signée.
- Planning d'avancement des travaux (Pièce contractuelle)
- Mémoire technique justifié rempli, datée, cachetée et signée.

3. L'offre financière contient:

- La lettre de soumission remplie, datée, cachetée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU).
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE).
- La durée de préparation des offres est de QUINZE (15) jours à compter de la date de la première parution l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.
- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00 après de la direction générale de l'OPGI de l'Agence nationale administrative commune de NAAMA-wilaya de NAAMA.
- Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end ou jour chômé -il est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes heures.
- La durée de validité des offres est de (15) mois - La durée de préparation des offres est de Quinze (15) jours à compter de la date de dépôt des offres.
- L'ouverture des plis est prévue le dernier jour de dépôt des offres à 14 heures, les soumissionnaires sont invités à assister à la direction générale de l'OPGI dont le siège est de la commune de Naâma wilaya de Naâma.

Le Directeur Général

Reflexion 06/05/2026

ANEP : 2631007964



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
et de l'Aménagement du Territoire
Office De Promotion et De Gestion Immobilière
De La Wilaya De Mascara



DIRECTION GENERALE

MISE EN DEMEURE N°01
A l'entreprise : E.T.B.P.H T.C.E gérée par monsieur Djahed Mounir
Dont le siège social est au Boulevard Bouchbir Mokhtar n 14 wilaya de Sidi Belabbes
Marché N°:54/2025 en date du 19/06/2025
Ayant pour objet : LA REALISATION DES 20 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS AVEC VRD A
MACTAA DOUZE WILAYA DE MASCARA
Programme : Année 2024

- Conformément au décret exécutif N°21-219 du 20/05/2021 portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux.
Vu l'article 119 du décret exécutif N°21-219 du 20/05/2021 portant le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux.
Vu les articles 90-91-92 et 93 de la loi N°23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.
Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.
Conformément au décret exécutif du 15 rabie El Aouel 1447 correspondant au 08 septembre 2025 pour la nomination de Monsieur ZERDI RAFIK Directeur Général de l'Office de promotion et gestion immobilière Mascara.
Vu le Marché sous le N°-54/2025 approuvé par le service contractant en date du 19/06/2025 relatif à la réalisation des 20 logements publics locatifs avec VRD à Mactaa Douze wilaya de mascara pour un montant de: 63648048.38 DA conclu avec l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara et l'entreprise des travaux E.T.B.P.H T.C.E gérée par monsieur Djahed Mounir, Dont le siège social est à Boulevard Bouchbir Mokhtar N 14 wilaya de Sidi Belabbes.
Vu L'Ordre de service par l'OPGI de MASCARA en date du 19/06/2025 sous le numéro N°279/2025 portant le démarrage des travaux objet du marché notifié à l'entreprise des travaux E.T.B.P.H T.C.E en date du 19/06/2025.
Vu L'Ordre de service d'arrêt des travaux N 446/2025 en date du 05/10/2025.
Vu L'Ordre de service de reprise des travaux N 65/2025 en date du 17/03/2025.
Vu le délai de réalisation Dix (10) mois.
Vu le taux physique de projet estimé à cinq (5%).
Vu la fin de délai au 28/09/2026.
Vu l'insuffisance des moyens humains et matériels.
Vu le retard constaté sur chantier par rapport au délai contractuel.
Vu le non - respect du planning d'avancement des travaux.
Vu le non - respect de la clause du marché concernant le travail posté système (3*8).
En application de l'article 09 du marché N°-54/2025 en date du 19/06/2025 qui stipule la réalisation du marché.
L'entreprise des travaux de bâtiment E.T.B.P.H T.C.E dont le siège social est au Boulevard Bouchbir Mokhtar n 14 wilaya de Sidi Belabbes, est mise en demeure N°01 d'approvisionner le chantier en tous moyens (humains, matériels, et matériels) et de présenter un nouveau plan de rattrapage des travaux, afin de livrer le projet dans les délais contractuels.
L'entreprise est appelé à remédier cette situation dans un délai de HUIT (08) jours qui suivent la parution du dite mise en demeure.
Dans le cas échéant, l'OPGI se trouve dans l'obligation de résilier aux torts exclusifs le marché, toute respectant la réglementation en vigueur.

LE DIRECTEUR GENERAL

Reflexion 06/05/2026

ANEP : 2631007923

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE

LA WILAYA DE BECHAR
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

Avis rectificatif de l'avis D'attribution Provisoire

De L'appel D'offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N°11/2025
NIF 099708019065413

Conformément Aux l'article 46 de la Loi n° 23-12 du 05 Aout 2023, Fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et l'article 65 Alinéa 2 Décret Présidentiel N° 15247 Du 16 Septembre 2015, Portant Réglementation Des Marchés Publics Et Des Délégations Du Service Public, la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Bechar Informe L'ensemble Des Soumissionnaires Ayant Participé Au 2ème Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 11/2025 Nr: 05-06-2025 Relatif A l'Acquisition Des Equipements Médicaux Et Collectifs Au Profit De L'établissement public hospitalier KERZAZ.

Après les procédures d'évaluation et d'analyse des offres, l'attribution provisoire publiée en date du 24/11/2025 a été rectifiée et accordée comme suit :

Table with 7 columns: Projet, entreprise, NIF, Le montant corrigé TTC, Délai, Total note technique, Note financière, Note Globale. Rows include LOT N° 08, LOT N° 11, and LOT N° 12.

Pour le lot n°08 : FIP et mise en service des équipements de traitement du déchet hospitalier et le lot n°13 : Acquisition d'un camion plateau 06 tonnes, sont déclarés infructueux : aucune offre n'est déclarée conforme au contenu du cahier des charges.
Pour le lot n°14 Acquisition d'une ambulance sanitaire, est déclaré infructueux : Aucun pli n'a été déposé.

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publiques du service contractant dans les dix (10) jours qui suivent la première parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans les quotidiens nationaux successifs conformément à l'article R2 alinéa 1,2,3, 4 et article 182 du décret présidentiel n° 15247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Aussi les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière sont invités à se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire du marché.

Remarque : passé ce délai, recours ne sera pris en considération.

Le Directeur

Reflexion 06/05/2026

ANEP : 2631007908

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION GENERALE DES FORETS

Conservation des forêts de la wilaya de Tiemcen
Avis d'appel d'offre national avec exigence de capacités minimales N° 05/ CFT/2026
Intitulé : « Travaux de Reboisement sur 155 Ha »

La Conservation des Forêts de la Wilaya de Tiemcen invite par le présent Avis d'appel d'offre avec exigence de capacités minimales, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé pour la réalisation des Travaux de Reboisement sur un volume de 155ha, arrêtées par impact et par commune. Les Travaux de Reboisement seront exécutés en Trois lots détaillé comme suit :

Table with 6 columns: N° de lot, Circonscription, Commune, Impact, Superficie (ha), Volume de lot (ha). Rows include lot 02, 03, and a total row.

Les soumissionnaires intéressés et spécialisés dans le domaine désirant soumissionner pour le présent Appel d'offre avec exigence de capacités minimales peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse ci -après :

Conservation des Forêts de la Wilaya de Tiemcen
Kaïla supérieur Tiemcen

Les offres sont composées comme suit : pour du détail renvoi au cahier des charges N° 08 /CFT/2025

Dossier de candidature (dans une 1ère enveloppe) doit comporter : Déclaration de candidature, déclaration de probité, copie du registre de commerce portant le code 101-103 et déclin une pépinière, le statut éventuel dans le cas d'une personne morale, copie des bilans financiers des trois dernières années, copie des références professionnelles fournies par le maître de l'ouvrage pour des travaux similaires, Copie des bilans financiers des trois dernières années (2023, 2024,2025) ; liste des moyens humains déclarés auprès de la CNAS et un encadrement technique (joindre copies de diplômes + Act notaire), liste des moyens matériels complétée obligatoirement par des justificatifs d'acquisition ou par un P.V d'huissier de justice ainsi que les cartes grises plus assurance (valides), fiche de contrôle technique valide, attestation de disponibilité de plants.

Dossier de l'offre technique (dans une 2ème enveloppe) doit comporter : Déclaration à soumettre renseignée paraphé et signée, mémoire technique justificatif, planning des travaux et délai d'exécution (paraphé et signé) ; procès verbal de visite d'impact et le cahier des charges doit être visé, paraphé et rempli manuscritement par le soumissionnaire.

Dossier de l'offre financière (dans une 3ème enveloppe) doit comporter : La lettre de soumission avec cachet, signature et date, Bordereau des prix unitaires, Détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises.

Les trois offres (dossier de candidature, offre technique et offre financière), accompagnées des pièces réglementaires, à faire parvenir à l'adresse sus indiquée, sont mises dans une autre enveloppe principale, anonyme et portant obligatoirement la mention suivante :

« Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05/CFT/2026
« Reboisement sur 155 Ha »
« Conservation des forêts - site à El Kalaa supérieure BP 369 Wilaya de Tiemcen »

Les offres doivent être déposées au siège de la Conservation des forêts site à El Kalaa supérieure Wilaya de Tiemcen - Algérie. La date limite de dépôt des offres est fixée à Quinze (15) jours à 12h 00 à partir de la première date de parution du présent avis d'appel dans la presse nationale et le BOMOP. Les soumissions, qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu, en séance publique, le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite du dépôt des plis à 13h 00 au siège de la Conservation des forêts de Tiemcen. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date d'ouverture des plis.

Le Conservateur des forêts

Reflexion 06/05/2026

ANEP : 2631007952

TÉLÉVISION ALGÉRIENNE :

Un concours d'écriture de scénarios de films documentaires et dramatiques

L'établissement public de la Télévision algérienne a annoncé le lancement d'un concours d'écriture de scénarios de films documentaires et dramatiques, à l'endroit des créateurs et scénaristes, dans le cadre de la préparation de la grille des programmes 2026 / 2027, selon un communiqué de l'institution.



Par Sanane

Cette opération concerne des scénarios relevant des productions télévisuelles dans les catégories, "dramatiques et comiques (90 minutes) ainsi que des films documentaires (6 min – 13 min – 26 min – 52 min), des séries dramatiques sociales, des séries comiques et des sitcoms", explique le communiqué. L'exigence de l'"exclusivité à la Télévision publique algérienne" des propositions destinées à ce concours est soulignée dans le communiqué, avec le préalable de n'"avoir participé à aucun autre concours auparavant" et que les supports linguistiques des propositions soient en "langue arabe et amazighe dans toutes ses variantes". Autres critères de sélection de ce concours, ajoute le communiqué, le "respect des thèmes définis" et l'"obligation de se conformer aux normes et critères d'inscription" indiqués sur la plateforme numérique de la Télévision algérienne dédiée à cette annonce. La nécessité d'inclure dans le dossier de participation un "résumé du texte et une copie électronique en formats +Word+ et +PDF+", est également recommandée dans cette annonce, ainsi qu'une "déclaration de propriété intellectuelle du texte proposé au concours", appuyée par un "certificat de dépôt auprès de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins". Par ailleurs, le communiqué a indiqué qu'une "présélection des œuvres proposées au concours" sera effectuée avant leur transmission à la commission de lecture, conformément aux "exigences de l'institution et au respect de l'auteur des conditions pré-requises". Enfin, le communiqué précise que les personnes souhaitant participer à ce concours doivent s'"inscrire sur la plateforme numérique dédiée à cette annonce via le site de la Télévision algérienne", durant la période allant du "4 mai au 3 juin prochain", précisant que les dossiers doivent être envoyés à l'adresse e-mail : preselectionscenarios2026@entv.dz.

tion des droits d'auteur et des droits voisins". Par ailleurs, le communiqué a indiqué qu'une "présélection des œuvres proposées au concours" sera effectuée avant leur transmission à la commission de lecture, conformément aux "exigences de l'institution et au respect de l'auteur des conditions pré-requises". Enfin, le communiqué précise que les personnes souhaitant participer à ce concours doivent s'"inscrire sur la plateforme numérique dédiée à cette annonce via le site de la Télévision algérienne", durant la période allant du "4 mai au 3 juin prochain", précisant que les dossiers doivent être envoyés à l'adresse e-mail : preselectionscenarios2026@entv.dz.

tion des droits d'auteur et des droits voisins". Par ailleurs, le communiqué a indiqué qu'une "présélection des œuvres proposées au concours" sera effectuée avant leur transmission à la commission de lecture, conformément aux "exigences de l'institution et au respect de l'auteur des conditions pré-requises". Enfin, le communiqué précise que les personnes souhaitant participer à ce concours doivent s'"inscrire sur la plateforme numérique dédiée à cette annonce via le site de la Télévision algérienne", durant la période allant du "4 mai au 3 juin prochain", précisant que les dossiers doivent être envoyés à l'adresse e-mail : preselectionscenarios2026@entv.dz.

AÉROPORT DE DJEDDAH :

Toutes les conditions réunies pour accueillir les pèlerins algériens

Toutes les conditions ont été réunies, lundi, pour accueillir les groupes de pèlerins algériens à l'aéroport de Djeddah, a assuré le chef du Centre de La Mecque de la mission algérienne du Hadj, Youcef Baroud. Lors d'une rencontre avec les chefs de délégations et des bureaux de services de terrain du Centre de la mission à La Mecque, M. Baroud a précisé que "tous les indicateurs du travail intensif mené sur le terrain par les membres de la mission confirment que tout est fin prêt pour accueillir les pèlerins algériens qui arriveront progressivement". Un total de 68 vols de pèlerins devront atterrir à l'aéroport de Djeddah et 73 autres à Médine, le dernier vol étant programmé pour le 21 mai. Dans ce cadre, M. Baroud a pris connaissance de rapports relatifs aux différentes mesures et dispositions prises dans les domaines

de la restauration, des services de santé et des affaires consulaires, en prévision de l'arrivée du premier groupe de pèlerins algériens à La Mecque. Il a également fait savoir que 53 hôtels ont été mobilisés, dont 21 destinés à l'hébergement des pèlerins relevant de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), le reste étant réservé aux pèlerins voyageant par le biais des agences de tourisme. **Rachid**

de la restauration, des services de santé et des affaires consulaires, en prévision de l'arrivée du premier groupe de pèlerins algériens à La Mecque. Il a également fait savoir que 53 hôtels ont été mobilisés, dont 21 destinés à l'hébergement des pèlerins relevant de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), le reste étant réservé aux pèlerins voyageant par le biais des agences de tourisme. **Rachid**

BÉCHAR

15 blessés dans un accident de la route impliquant un bus à Abadla

Un accident de la circulation, survenu lundi à 25 km au nord d'Abadla, dans la wilaya de Béchar, a fait 15 blessés, dont deux (2) grièvement, a-t-on appris de la direction locale de la Protection civile. L'accident est survenu à la suite du dérapage et le renversement d'un bus sur la route nationale RN°6A, à 25 km au nord de la commune de

Abadla, a indiqué le lieutenant Aboubakr Essedik Baali, chargé de la communication au sein de la direction locale. Les personnes blessées ont été secourues et évacuées par les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile d'Abadla vers l'établissement public hospitalier "Bechri Belkacem" du chef-lieu de cette commune, où ils ont été

ALGER

Un forum sur "La cyberculture dans les établissements médiatiques"

L'Université d'Alger 3, en partenariat avec l'Agence Algérie-Presses Service (APS), a organisé, à Alger, un forum intitulé "La cyberculture dans les établissements médiatiques algériens: vers une sensibilisation cybernétique durable", en présence d'enseignants, d'experts et de professionnels du secteur de l'information et de la communication. A cette occasion, Ahmed Boumaraf, responsable de la sécurité des systèmes d'informations à l'APS, a souligné "l'importance de consacrer la culture de la cybersécurité en tant que pierre angulaire pour garantir la continuité du message médiatique et préserver sa crédibilité à la lumière de la transformation numérique rapide". L'ancrage de cette culture au sein des établissements médiatiques "n'est plus une option, mais un outil essentiel pour lutter contre la désinformation et les dangers croissants des fake news", soulignant que "le professionnalisme des médias est indissociable de leur sécurité numérique", étant donné que la cyberculture est devenue "une nécessité incontournable pour garantir un paysage médiatique national fiable et sécurisé". De son côté, la doyenne de l'Université d'Alger 3, Malika Atoui, a indiqué dans son intervention que ce forum s'inscrit dans le cadre du "partenariat scientifique entre la Faculté des sciences de l'information et de la communication et l'APS, dans l'objectif de renforcer l'intégration entre l'université et les établissements médiatiques", ajoutant que cela contribuera à "l'édification d'un système médiatique capable de suivre les transformations numériques et de servir l'intérêt public". Dans son intervention sur "la culture cybernétique au sein de l'institution médiatique en Algérie: entre conscience numérique et risques cybernétiques", Dr. Hassan Derrar, de l'Ecole nationale supérieure de management (ENSM), a estimé que "les algorithmes des réseaux sociaux et des plateformes ont été essentiellement conçus pour réaliser des bénéfices et augmenter les revenus publicitaires et non nécessairement pour diffuser une information juste ou promouvoir le débat démocratique". Au sujet des "risques de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication: mécanismes de prévention et de lutte", le représentant de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le commissaire de police, Amine Belkhir, a mis en garde contre "le nombre croissant d'affaires d'escroquerie via internet", appelant les citoyens "à faire preuve de vigilance lors de l'utilisation des différents réseaux sociaux". **Sanane**

PROJETS DESTINÉS AUX JEUNES :

Hidaoui insiste sur l'accélération de la mise en œuvre

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a insisté, à Alger, sur la nécessité d'accélérer la cadence de mise en œuvre des projets destinés aux jeunes et de renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation continue, a indiqué un communiqué du ministère. Hidaoui a présidé une réunion périodique avec des cadres de l'administration centrale du ministère de la Jeunesse, consacrée à "l'examen de l'état d'avancement des missions confiées à plusieurs cadres et directions centrales, dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des programmes et projets du secteur" et à "la coordination des efforts pour atteindre les objectifs du plan d'action du ministère pour le reste de l'année en cours", précise le communiqué. Lors de cette réunion, le ministre a souligné "l'importance de l'action participative et de la complémentarité entre les directions pour obtenir de meilleurs résultats", insistant sur "la nécessité d'accélérer la cadence de mise en œuvre des projets destinés aux jeunes et de renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation continue". Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de "la série de réunions périodiques supervisées par le ministre pour évaluer les activités du secteur et assurer leur cohérence avec les orientations stratégiques des hautes autorités du pays en faveur de la jeunesse", conclut le communiqué. **Rachid**

prises en charge, a expliqué la même source. Le wali de Béchar, Ahmed Benyoucef, accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya, s'est rendu sur place pour s'enquérir de l'état de santé des blessés. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet accident. **Rachid**



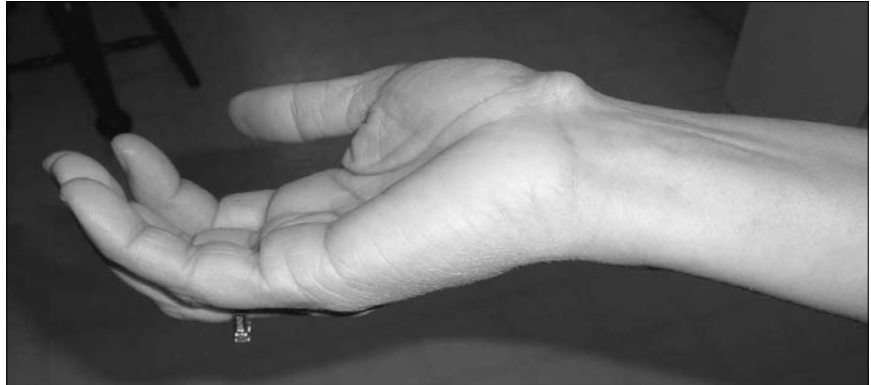
Santé

KYSTE SYNOVIAL DU POIGNET :

Causes, symptômes, douleur, traitements

Le kyste synovial du poignet désigne une poche remplie de liquide synovial, le plus souvent bénigne, mais gênante, au niveau de l'articulation du poignet.

Le kyste synovial du poignet désigne un gonflement rempli de liquide visqueux au niveau du poignet, précise l'Institut chirurgical de la main et du membre supérieur. Il est plus fréquemment observé chez les jeunes adultes (entre 20 et 30 ans), chez les femmes comme chez les hommes. Cette pathologie est bénigne dans la grande majorité des cas, et la taille du kyste ne présuppose en aucun cas sa gravité. On distingue à ce titre le kyste arthro-synovial, localisé sur l'articulation du poignet, du kyste synovial des tendons. Ces deux formes de kystes, de localisations divergentes, nécessitent une prise en charge différente. Le kyste synovial du poignet est une tumeur bénigne, dont la cause n'est pas particulièrement identifiable (kyste synovial idiopathique). Ce kyste n'est pas le signe clinique d'une maladie de la main ou du poignet, pas plus qu'en lien avec la présence éventuelle d'autres kystes sur le corps. Il résulte soit d'une usure de la capsule articulaire au niveau du poignet (kyste arthro-synovial), soit d'une dégénérescence de la gaine synoviale qui enveloppe les tendons des poignets (kyste téno-synovial). Un traumatisme peut en être à l'origine (chute sur la main, rupture des ligaments du poignet, entorse du poignet, frac-



ture...). par ailleurs, certaines personnes présentent plus de risques que d'autres de développer un kyste synovial du poignet. C'est le cas si elles ont subi un traumatisme au niveau du poignet, si elles sont arthrosiques ou souffrent d'une maladie inflammatoire (rhumatismes, polyarthrite rhumatoïde...). Cette boule grossit pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois, avant

de se stabiliser. Elle peut être souple ou dure en fonction du taux de remplissage par le liquide synovial. La douleur n'est pas toujours présente, elle dépend de la localisation du kyste synovial. La douleur intervient surtout pour les kystes d'origine traumatique et dans certaines positions (lors de mouvements d'extension ou de flexion du poignet, d'appui sur la paume).

Hypertonie oculaire :

symptômes et prise en charge de cette élévation de la tension dans l'œil

La tension oculaire désigne la pression à l'intérieur de l'œil. Cette pression est maintenue grâce à la production et à l'évacuation de l'humeur aqueuse, qui est le liquide transparent et incolore qui remplit l'espace entre la cornée et l'iris. La pression normale exercée par l'humeur aqueuse est située entre 9 et 21 mmHg. Lorsque la pression intraoculaire est supérieure à 21 mmHg, on parle d'hypertonie oculaire. L'hypertonie oculaire est le principal facteur de risque du glaucome, qui constitue la seconde cause de cécité dans les pays développés, comme le précise l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale). Le glaucome est en effet une maladie de l'œil se caractérisant par la destruction progressive du nerf optique en raison d'une hypertension oculaire, dont la progression est irréversible. Les symptômes de l'hypertonie oculaire varient d'un patient à un autre. Les signes suivants peuvent être causés par une hypertension oculaire : des douleurs au niveau des yeux ; une sensation de pression à l'intérieur de l'œil ; une diminution de la netteté de la vision ; une sensibilité accrue à la lumière ; des maux de tête. Il faut savoir que dans certains cas, une personne souffrant d'hypertonie oculaire peut ne ressentir aucun symptôme. L'hypertonie oculaire est alors généralement découverte lors d'un examen de routine chez un ophtalmologiste. Il est important d'aller consulter un ophtalmologiste dès que l'un des symptômes de l'hypertonie oculaire se fait ressentir, pour bénéficier d'une prise en charge adaptée qui permettra d'éviter de développer un glaucome par la suite. Par ailleurs, l'hypertonie oculaire est parfois asymptomatique.

Grippe ou état grippal : comment les différencier ?



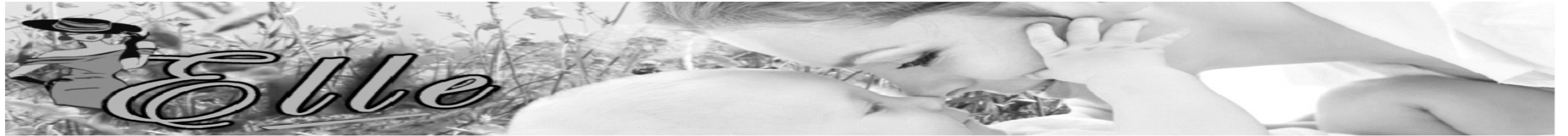
Les virus grippaux se transmettent facilement entre les individus, par le biais des sécrétions respiratoires, notamment lors d'éternuements ou de toux. Ils peuvent également être transmis par contact avec des objets contaminés. Le virus de la grippe peut survivre jusqu'à plusieurs jours sur des surfaces inertes, comme des poignées de porte. Les lieux très fréquentés favorisent la transmission de la maladie. Le délai d'incubation de la grippe varie entre 1 et 5 jours, selon Santé publique France. Quelle que soit la souche du virus, la transmission opère toujours de la même façon : elle passe à travers les gouttelettes de salive émises dans l'air. Santé publique France assure une surveillance des épidémies de grippe. Des réseaux de médecins ont pour objectif de rechercher les souches des virus en réalisant des prélèvements sur des patients infectés, mais aussi d'établir un décompte des malades reçus. Origines du syndrome grippal Le syndrome grippal n'est pas causé par un virus Influenza, mais par un autre virus respiratoire, tel que le rhinovirus ou le virus syncytial respiratoire. Les symptômes du syndrome grippal s'installent plus lentement que

pour la grippe. Les virus respiratoires à l'origine du syndrome grippal se propagent très facilement à l'occasion d'éternuements ou de toux. Beaucoup plus fréquents que la grippe, les états grippaux provoquent des symptômes similaires à ceux de la grippe, mais de façon plus modérée. Il est possible de se soigner tout seul en cas d'état grippal. Il est cependant recommandé de consulter un médecin si les symptômes durent plus de 3 jours. La grippe se caractérise par une fièvre élevée ainsi que par d'autres symptômes : toux, maux de tête, douleurs articulaires, etc. Le syndrome grippal provoque des symptômes assez similaires, mais leur intensité est moindre. Les principaux symptômes de la grippe et de l'état grippal sont les suivants : Fièvre qui apparaît subitement, entre 38 et 40 °C. Elle dure 2 à 5 jours et s'accompagne souvent de frissons. L'état grippal provoque peu ou pas de fièvre. Les frissons sont rares. La toux est habituelle chez les personnes atteintes de grippe. Elle dure environ une à trois semaines. Pour un état grippal, la toux est faible ou modérée. Les maux de tête sont habituels en cas de grippe. Ils sont rares pour un état grippal.

Arthrose des doigts longs : quels sont les symptômes et traitements ?

L'arthrose des doigts longs est à l'origine de douleurs dans les doigts, qui apparaissent principalement lorsque l'articulation est mobilisée, avec parfois un gonflement. "Il y a surtout une raideur qui peut entraîner une gêne fonctionnelle importante dans certains gestes du quotidien, les patients ont par exemple des difficultés à fermer complètement le poing. Écrire ou saisir un objet peut donc devenir difficile", indique le médecin. "Mais la déformation et la déviation des doigts sans forcément de douleurs associées sont aussi des signes qui motivent une consultation", ajoute-t-il. Le diagnostic est posé lors de l'examen clinique au cabinet mais surtout par la radiographie. "Le cartilage étant invisible à la radio, on observe des signes indirects d'usure : articulation pincée, parfois désaxée,

ostéocondensation (l'os est un peu plus blanc là où c'est usé), présence d'ostéophytes (débris osseux dus au frottement de l'os)"; Les médicaments Le premier traitement de l'arthrose des doigts long est médical, avec la prescription de médicaments antalgiques et anti-inflammatoires. Si le repos est également important, la kinésithérapie a en revanche une efficacité relative. Les infiltrations "Lorsque les médicaments ne soulagent plus suffisamment les patients, on propose des infiltrations, le plus souvent de corticoïdes ou de PRP (plasma riche en plaquettes), beaucoup plus rarement d'acide hyaluronique", explique le spécialiste. La plupart du temps les infiltrations sont suffisantes pour soulager les patients qui, en raison de leur âge, ont également moins de demande fonctionnelle.



L'erreur à ne pas faire en cueillant sa menthe

"Vous devez absolument éviter cette erreur" prévient le jardinier. Il ne faut jamais récolter la menthe feuille par feuille. "C'est le meilleur moyen de l'abîmer, voire de la tuer", assure-t-il. Comment procéder alors ? Facile, il suffit de couper la tige en dessous d'un nœud. Ensuite, vous pourrez consommer les feuilles et replanter la tige pour "avoir de la menthe à l'infinie". Comment replanter de la menthe ? Vous voulez de la menthe gratuitement toute votre vie ? Le spécialiste nous montre comment faire pour multiplier nos récoltes par 10. D'abord, vous allez enlever les feuilles du bas de la tige et la laisser tremper dans l'eau pour qu'elle fasse des racines. "En une semaine, avec une température de 20 °C en moyenne vous devriez les voir apparaître", explique-t-il. Ensuite, vous allez préparer un pot avec du terreau et faire

un trou au milieu à l'aide d'un crayon pour pouvoir y planter la tige qui va continuer à s'enraciner dans votre pot. "Surtout n'oubliez pas d'arroser mais attention sans excès", rappelle l'auteur du compte La lettre du jardinier. Son dernier conseil : cultiver la menthe en pot car elle est très invasive et risque de concurrencer les autres plantes de votre jardin. Quel est le meilleur moment ? Planter de la menthe est idéal au printemps, lorsque les températures commencent à se réchauffer et que les risques de gelées sont passés. La période entre avril et mai est particulièrement favorable, car le sol est suffisamment réchauffé et humide, ce qui permet à la plante de s'enraciner rapidement. La menthe préfère un emplacement ensoleillé ou partiellement ombragé avec un sol riche, bien drainé et légèrement acide.

Total look jean : comment le porter ? quelles erreurs éviter ?

La solution "zéro prise de tête", c'est la monopiece. Robe, salopette, combinaison ou combishort : c'est à vous de choisir en fonction de votre degré de témérité. Avec une robe courte ou mi-longue qui dévoile les jambes, c'est le succès garanti. Prenez-la coupe chemise si vous avez des formes voluptueuses pour ne pas marquer votre silhouette et n'oubliez pas de féminiser davantage la silhouette avec une paire de talons hauts ; préférez-la boutonnée et près du corps si vous êtes plus du genre grande et/ou menu. Si la combinaison vous a toujours fait de l'oeil, en plus aucune excuse pour ne pas l'adopter : les "tendanceurs" sont formels, elle est en passe de devenir un basique de la garde-robe au même titre que la robe portefeuille. À noter : son petit frère estival, le combishort en denim ou en lycell, sera votre compagnon de route idéal en vacances au soleil. On l'enfile sur son maillot de bain avec des tonges pour aller à la plage et, le soir venu, on lui ajoute panier et espadrilles compensées pour faire la belle. Ni plus, ni moins. La solution working-girl : la chemise + le jean taille haute. Mais à une seule et unique condition : glisser les pans de sa chemise dans la ceinture de son pantalon. Si vous ne le faites pas, gare à la chemise qui pendouille, pas du plus bel effet quand on cherche à convaincre un interlocuteur. Un joli sac en cuir d'une couleur tendance par dessus et des mocassins (option plat) ou des escarpins colorés (option vamp) et ça suffit. Conseil bonus : pour encore plus de charme et de féminité, privilégiez les coupes de jean 7/8ème : en dévoilant la cheville même un tout petit peu, elle fait plus d'effet qu'un jean droit ou flare. Le plus fréquent c'est de surjouer le style cow-boy. On proscriit donc tout ce qui évoque de près ou de loin les Etats-Unis : des bijoux turquoise aux bandanas en passant par les sacs à franges. Ou alors, on assume à fond ce côté "wild wild west" Le plus délicat, c'est de savoir associer les bonnes nuances de bleu entre-elles. Marier deux bleu bruts ensemble ou deux toiles bleach pour jouer le monochrome, et vous limiterez à quasi zéro la prise de risque. Et si vous préférez décaler, allez-y plutôt franchement. Pourquoi même ne pas succomber au denim coloré ? En ce moment, craquez pour un jean vert couleur star de la saison et bouculez-le en lui ajoutant une surchemise bleach grande ouverte sur un pull en mohair. Aux pieds ? chunky boots, évidemment ! Ultime conseil avant de vous lancer dans le 100% jean : penser à toujours féminiser sa tenue avec des accessoires glamour. C'est non au bob (à moins d'avoir moins de 25 ans), aux badges en forme de Smiley et aux chouchous dans les cheveux. Mais oui et deux fois oui aux sautoirs dorés qui illuminent le décolleté d'une chemise en jean, aux ceintures colorées qui dynamisent le côté monochrome, aux sacs funs (cette saison, faites-vous plaisir avec le pouch bag) et aux chaussures élégantes.



Madeleines

Ingredients : 200 g farine 120 ml huile 3 oeufs 1 sachet de vanille 10 g Levure chimique 180 ml de lait 150 g sucre
Préparation : Dans un saladier battre à vitesse maximale le sucre, les oeufs et le sel. Ajouter l'huile petit à petit tout en continuant à battre. Ajouter ensuite le lait. Incorporer la farine mélangée à la levure et tamisée à la Maryse et continuer à battre afin d'incorporer la farine. Filmer le saladier et placer au réfrigérateur pour 1 heure environ. Préchauffer le four à 180 C (350 F), déposer des caissettes dans les moules à muffins. Remplir au 3/4 les caissettes de la préparation a Madeleine. Parsemer de sucre ou sucre vanillé. Enfourner pendant 25 minutes ou jusqu'à ce que les madeleines soient bien gonflées et dorées. Laisser refroidir sur une grille avant de placer dans une boîte hermétique.



Bébé apprend à marcher : 5 conseils d'une infirmière puéricultrice pour l'accompagner



Le développement moteur de bébé se fait progressivement, étape par étape. S'il est important d'accompagner bébé dans ces différentes phases, il n'est pas nécessaire de lui apprendre les mouvements pour qu'il les découvre lui-même et les développe. "Pour moi, un bon développement moteur s'accompagne forcément d'une motricité libre", note ainsi Charline Gautheret, infirmière puéricultrice. L'idée est donc de le laisser faire à son rythme, tout en le rassurant et en l'encourageant. D'apprentissage de la marche, un processus qui se fait étape par étape l'infirmière puéricultrice le rappelle : "Les premiers mouvements de bébé sont des réflexes archaïques et non volontaires, qui

participent au développement de ses muscles et de ses postures". Petit à petit, votre enfant effectue d'autres mouvements comme écarter les bras ou encore remuer les jambes. Ensuite, bébé se retourne, se tient assis, puis il rampe, se déplace à quatre pattes. Ce n'est qu'à l'issue de ces différentes étapes qu'il s'initie à la marche. "Dans l'imaginaire des parents, un jour bébé se réveille et il marche. Mais en réalité, il y a beaucoup d'étapes pour verrouiller cette acquisition", Ne lui mettez pas de chaussettes ni de chausson Avant de marcher, bébé se hisse. "Il trouve son équilibre sur deux pieds sans avancer. Il va d'abord écarter un peu les jambes en position debout, tout en se tenant à un

meuble ou à vous" explique l'infirmière puéricultrice. Pour l'aider dans cette étape importante, elle recommande de ne pas lui mettre de chaussettes ni de chaussons. Et pour cause : bébé a besoin de ressentir toutes les sensations. Adaptez l'espace de bébé Il existe une étape à ne pas négliger lorsque bébé commence à avancer : adapter l'espace à cette nouvelle activité. Oui, car "une fois à l'aise, il va instinctivement déplacer ses mains sur les meubles et mobiliser ses jambes pour commencer à avancer", indique Charline Gautheret. Pour faciliter ses déplacements, il convient d'aménager l'espace dédié à sa motricité, afin qu'il soit à la fois sécurisé et propice à l'apprentissage de la marche.

Mathématiques : 5 signes qui montrent que mon enfant rencontre des difficultés

Comment savoir si un enfant a des difficultés en maths ? Un prof répond Des résultats en dessous de la moyenne en maths Votre enfant a de mauvaises notes en mathématiques ? C'est évidemment le premier signe pouvant alerter sur de potentielles difficultés dans cette matière. Pour y faire face, Younss Messoudi recommande dans un premier temps d'aider son enfant à revoir ses bases ou encore à mieux organiser ses révisions. Une absence de motivation en ce qui concerne les mathématiques Si aller en cours ou réviser n'est pas toujours une partie de plaisir pour les enfants, un manque de motivation particulièrement marqué en ce qui concerne les mathématiques peut être un indice. Ainsi, s'il traîne des pieds ou qu'il fait diversion dès que cette matière est évoquée, il est peut-être temps de lui donner un coup de main. Parmi les astuces qui peuvent fonctionner ? Lui expliquer à quoi servent concrètement les mathématiques, en lui rappelant par exemple qu'ils sont derrière les jeux vidéo ou encore en lui proposant des approches ludiques pour l'aider à apprivoiser cette matière. On le sait : les devoirs à la maison font partie intégrante du travail scolaire. Comment réagir face à un enfant qui bloque lorsqu'il doit réviser les mathématiques ? C'est peut-être le signe qu'il a du mal à suivre le rythme en cours et qu'une aide extérieure est la bienvenue, comme le souligne le professeur de mathématiques Younss Messoudi. Du travail mais pas de résultat Pas de doute : votre enfant réviser ses cours de mathématiques et ne baisse pas les bras. Pourtant, malgré ce travail acharné, les notes ne sont pas au rendez-vous. Un constat qui peut être le signe de difficultés dans cette matière. là encore, un retour aux bases, le recours à une aide extérieure ou un changement d'organisation peut être nécessaire. Une perte de confiance en soi Être en échec dans une matière peut aboutir à une perte de confiance en soi. Si votre enfant se retrouve dans une telle situation face aux mathématiques (division, multiplication...), il faut agir ! Younss Messoudi rappelle que ne pas réussir dans cette matière n'est pas le signe d'un manque de capacités, mais plutôt d'une méthodologie pas forcément adaptée. Pour aider son enfant à prendre confiance en lui, le professeur de mathématiques conseille par exemple d'appréhender cette matière à partir de vidéos ludiques ou encore d'exercices corrigés.



Spray thermoprotecteur : comment il protège vos cheveux (et évite l'effet sec après séchage)

Lorsqu'on vaporise un spray sur les cheveux, une gaine fine et invisible, composée d'agents filmogènes comme des silicones ou des polymères, se dépose sur la fibre. Ceux-ci créent un film isolant qui s'active avec la chaleur des outils de coiffage. Elle joue un rôle important, car elle permet au soin de bien se répartir sur le cheveu pour former une barrière protectrice. La plupart des sprays thermoprotecteurs contiennent aussi des agents hydratants, tels la glycérine, le panthénol et des huiles végétales. Grâce à eux, les cheveux sont encore plus brillants et les frisottis limités. On peut aussi trouver des formules qui protègent la chevelure des UV ou encore évitent l'affaiblissement prématuré des colorations. On peut se servir du spray à chaque fois que l'on utilise un appareil chauffant, sur chevelure humide ou sèche selon les produits. Non seulement cela offre une protection optimale face à l'humidité du quotidien, mais cela facilite aussi le coiffage. On effectue entre 3 et 6 vaporisations sur l'ensemble de la chevelure en fonction de l'épaisseur et de la longueur, à 30 centimètres de distance. Puis on peigne ou on brosse et on passe à la mise en forme. Si la routine contient d'autres soins, on termine toujours par le thermoprotecteur. Tous les types de cheveux peuvent profiter de ses bienfaits. Néanmoins, il peut alourdir les plus fins, on l'utilise donc avec parcimonie au niveau des racines. Pour les cheveux épais, déshydratés ou dénutris, il existe des formules aux textures huiles ou crèmes plus adaptées. Enfin, les lisseurs vapeur nécessitent des produits thermoprotecteurs spécifiques.



Chauffage plus malin et interface plus pratique



Leroy Merlin dégage deux nouveautés pour son application Enki permettant de gérer votre maison connectée. On découvre ainsi une configuration plus personnalisée de votre chauffage pour faire des économies et une interface mieux pensée. Leroy Merlin continue sur sa lancée pour vous aider à réduire vos factures d'électricité. Le géant français avait déjà dégainé un coach énergie dans son application Enki dans le cadre d'une grosse refonte du service et de ses infrastructures en coulisses. Le voilà qui revient à la charge avec deux nouveautés, toujours avec cette même promesse d'optimiser votre gestion des dépenses énergétiques. Le principe le plus élémentaire pour économiser sur le chauffage et d'activer celui-ci uniquement quand c'est nécessaire. Autrement dit, quand il n'y a personne à la maison, il n'y a, a priori, pas besoin de la chauffer. À cet égard, l'application Enki proposait déjà un planning par défaut que l'utilisateur pouvait ensuite personnaliser en ajoutant des créneaux particuliers pour que l'activation du chauffage coïncide bien avec ses besoins au quotidien. Toutefois, le nouvel « Assistant de Configuration du chauffage » veut aller un cran plus loin. Il va ainsi définir pour vous un planning par défaut aussi finement que possible adapté à vos habitudes.

L'avion-cargo à l'allure étrange qui allait ouvrir la voie à la technologie Vtol



Les avions capables de décollage et atterrissage verticaux, ou VTOL, ont toujours captivé les passionnés d'aviation par leur étrangeté et les militaires par leur polyvalence. Cependant, le fait que leurs homologues — avions conventionnels et hélicoptères — répondent généralement à la plupart des exigences commerciales et militaires les rend assez rares. À ce jour, les États-Unis V-22 Osprey, introduit dans les années 2000 et premier et unique avion à rotor basculant en production, est immédiatement reconnaissable grâce à ses énormes rotors inclinables à chaque extrémité d'aile. Cependant, l'intérêt pour les avions VTOL précède

bien plus de 50 ans le V-22, et tout au long de leur développement, les avions VTOL ont pris de nombreuses formes étranges et intéressantes. Parmi eux figurent des modèles à queue comme le Convair XFY Pogo et le Ryan X-13 Vertijet, des gyrodynes comme le Fairey Rotodyne, et des convertiplans plus traditionnels comme le Hiller X-18, ainsi que son descendant, le V-22 Osprey. Alors que les autres types d'avions VTOL n'ont jamais dépassé les essais, les convertiplans ont montré un certain potentiel, le développement des avions à ailes basculantes et à rotors basculants se poursuivant encore aujourd'hui. Dans ce domaine, le Hiller

X-18 était le premier du genre et un avion incroyable, surtout pour son époque. Voici donc tout ce que vous devez savoir sur le premier avion VTOL à ailes basculantes au monde, le Hiller X-18. Hiller avait pour mission de construire un avion VTOL capable de transporter une charge utile totale de 8000 lbs, incluant 35 soldats de combat ou véhicules et équipements équivalents, avec un rayon d'exploitation de 425 miles, une vitesse de croisière de 300 mph et la capacité de stationner à 6000 pieds. Il était également censé être contrôlable en cas de panne d'un moteur et pouvoir effectuer un atterrissage « contrôlé ».

MKBHD a testé le casque Samsung Project Moohan



Alors que le monde tech digère encore l'arrivée du Vision Pro d'Apple, Samsung et Google préparent leur riposte. MKBHD vient de nous offrir un premier aperçu exclusif du Project Moohan, un casque qui pourrait bien redéfinir l'avenir

de la réalité mixte. Lors du dernier Samsung Unpacked, le géant coréen a dévoilé son Project Moohan, un casque de réalité mixte développé en collaboration avec Google. Si nous n'avons pu qu'apercevoir l'appareil, Marques Brownlee (MKBHD),

l'un des plus influents créateurs tech, a eu l'opportunité de le tester. « Ce n'est pas qu'une simple copie du Vision Pro », explique MKBHD, « c'est potentiellement un grand pas vers la résolution de la fragmentation dans le monde de la VR et des casques de réalité mixte. » Une observation qui met en lumière l'enjeu principal de ce projet : unifier l'écosystème VR sous une même bannière. Pour comprendre l'importance du Project Moohan, il faut saisir ce qu'est Android XR. « Pensez-y comme un Nexus ou un Pixel, mais pour les casques », résume MKBHD. Cette analogie est particulièrement pertinente : tout comme Google avait utilisé les Nexus pour montrer la voie aux constructeurs de smartphones, le Project Moohan sert de vitrine aux capacités d'Android XR. Le YouTuber souligne une fonctionnalité particulièrement impressionnante : « À n'importe quel moment, vous pouvez appuyer sur le bouton Gemini et simplement lui parler.

Le drone de state farm pour inspection surprise du toit

Certains assureurs utilisent des drones pour bien observer les biens et structures qu'ils assurent, prenant des décisions de police en fonction de leurs constats. Dans un cas, un résident de Santa Ana, en Californie, affirme que State Farm a effectué une inspection non planifiée du toit d'une maison par drone, ce qui pourrait leur coûter environ 20 000 \$. Comme rapporté par ABC7, Linda Bennett, résidente de longue date de Santa Ana, déclare que State Farm lui a envoyé une lettre exigeante qu'elle répare son toit sous peine de perdre sa couverture. En utilisant des documents jugés adéquats par la compagnie d'assurance, Bennett affirme que le travail lui coûterait environ 20 000 \$. Elle estime que la demande de l'assureur reposait sur les conclusions d'une inspection de drone non annoncée. En réponse, State Farm a admis que l'utilisation des inspections par drone est controversée, mais a affirmé qu'il s'agit d'une évolution naturelle de l'imagerie des biens des compagnies d'assurance. Bennett dispose jusqu'au 1er mai pour faire faire le toit selon les spécifications de State Farm ou trouver un nouveau prestataire. Naturellement, l'utilisation de drones pour prendre discrètement des photos des domiciles des gens est un point préoccupant, surtout si les découvertes perçues par les drones peuvent entraîner une action aussi sévère.



FOOTBALL - ÉQUIPE NATIONALE

Zidane-Benbot, qui aura le dernier mot ?



Par Rachid

Le sélectionneur national Vladimir Petkovic a décidé de clore le dossier de gardiens de but en réintégrant Oussama Benbot dans les plans de l'Équipe nationale, dans le cadre des préparatifs pour la Coupe du monde 2026. Une décision intervenue après l'intervention du président de la FAF, Walid Sadi, qui a joué un rôle clé pour apaiser la situation et réorganiser un secteur devenu instable. Petkovic avait initialement été refroidi par la décision du gardien de l'USMA de se retirer de la

sélection. Mais la crise des blessures et le manque de solutions immédiates ont poussé le staff à revoir sa position et à réintégrer un profil expérimenté dans l'équipe. Les absences successives de Luca Zidane, Anthony Mandra et Melvin Mastil ont profondément désorganisé la hiérarchie des gardiens. Face à cette situation, le retour de Benbot s'est imposé comme une option logique et urgente, lui qui présente aujourd'hui une forme compétitive solide et une parfaite connaissance du groupe. Le gardien usmiste arrive également avec des arguments sportifs concrets : une saison pleine, une Coupe d'Algérie remportée et une

qualification en finale de la Coupe de la Confédération. Des éléments qui renforcent sa légitimité dans une course redevenue totalement ouverte. Selon les projections actuelles, Benbot figure désormais parmi les candidats sérieux pour débiter les prochaines échéances, notamment les matchs amicaux de juin. Dans le même temps, Zidane et Mastil restent en phase de récupération, avec des interventions chirurgicales récentes, même si leurs noms devraient figurer dans la liste élargie envoyée à la FIFA avant le 13 de ce mois. Leur présence au Mondial dépendra toutefois de leur évolution physique.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BOXE

Suspension des poursuites disciplinaires en cours

La Fédération algérienne de boxe (FAB) a pris une décision majeure et inattendue concernant les affaires disciplinaires en cours. Dans un communiqué officiel publié ce mardi, l'instance dirigeante du noble art en Algérie annonce la suspension immédiate de toutes les poursuites disciplinaires engagées à l'encontre des boxeurs, entraîneurs et clubs. Cette mesure intervient sur la base des recommandations issues de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 3 mars 2026. Après un examen approfondi des rapports présentés par les commissions compétentes, le bureau fédéral a décidé d'opter pour l'apaisement et la réconciliation au sein d'une fédération souvent secouée par des tensions internes ces dernières saisons. Selon le communiqué de la FAB, cette suspension temporaire des procédures disciplinaires vise à « créer un climat serein et propice à la préparation des athlètes en vue des échéances internationales importantes ». Parmi ces objectifs figurent notamment les Jeux méditerranéens, les Championnats d'Afrique et la qualification pour les prochains Jeux olympiques. Plusieurs sources internes à la fédération expliquent cette décision par la volonté de tourner la page sur une période marquée par des sanctions, des suspensions et des conflits récurrents entre certains clubs, entraîneurs et la direction fédérale. Des litiges liés à des résultats contestés, à des comportements lors de compétitions nationales ou à des problèmes de gestion administrative avaient conduit à l'ouverture de nombreux dossiers. « La boxe algérienne a besoin d'unité et de concentration. Nous devons mettre nos énergies au service de nos boxeurs qui portent haut les couleurs nationales sur la scène internationale », a déclaré un membre influent du bureau fédéral sous couvert d'anonymat. *Sanaa*

COUPE DE LA CAF

À J-3 de la finale, l'USMA se prépare à Sidi Moussa

À peine le temps de savourer son sacre en Coupe d'Algérie, le deuxième consécutif – ou plutôt le dixième de son histoire –, que l'USM Alger se projette déjà vers son prochain grand défi continental. Les Rouge et Noir affronteront le Zamalek SC, samedi 9 mai 2026 au stade du 5-Juillet, en finale aller de la TotalEnergies CAF Coupe de la Confédération 2025/2026. L'USM Alger vit un printemps 2026 riche en émotions. Jeudi dernier, au Stade Nelson Mandela de Baraki, les hommes d'Antoine Kombouaré (ou du staff en place) ont dominé leur rival éternel, le CR Belouizdad, sur le score de 2-1 en finale de la Coupe d'Algérie. Des buts de Kamagaté et Khaldi ont permis aux Usmistes de soulever le trophée national pour la dixième fois, confirmant leur statut de club le plus titré de l'épreuve. Malgré une saison mitigée en Ligue 1 (où ils occupent une place moyenne), les Algérois ont montré une force mentale exceptionnelle. Cette victoire nationale leur offre un moral d'acier avant le rendez-vous continental le plus important de leur histoire récente. L'objectif est clair : réaliser le doublé national et africain, une performance qui entrerait dans la légende du club. Le tirage au sort a offert une finale de prestige entre deux géants du football africain : l'USM Alger et le Zamalek d'Égypte. Les Égyptiens, multiples champions d'Afrique, restent une référence sur le continent avec leur expérience et leur solidité défensive. Ils ont notamment éliminé le CR Belouizdad en demi-finale, ajoutant une saveur particulière à cette confrontation. Le match aller se déroulera à Alger le samedi 9 mai 2026 à 20h00 (ou 21h00 selon les sources) devant un stade du 5-Juillet qui s'annonce plein à craquer. Le retour est programmé le 16 mai au Caire. Une double confrontation qui s'annonce indécise entre deux équipes au style différent : l'USMA avec son jeu offensif et rapide, et le Zamalek plus expérimenté et pragmatique. *Rachid*

JUDO

L'Algérie abritera l'Open Africa le 24 mai

Après avoir brillé aux récents Championnats d'Afrique de judo à Nairobi, où elles ont conquis les sommets en individuel, les sélections nationales seniors, dames et messieurs, se préparent pour une nouvelle épreuve majeure : l'Open Africa que notre pays abritera à partir du 24 mai prochain. L'objectif est clair et ambitieux : engranger un maximum de points pour se positionner favorablement au classement de la Fédération internationale de judo (FIJ), qui servira de base qualificative pour les Jeux olympiques de 2028. Selon le site officiel de la FIJ, l'Open Africa a déjà enregistré les inscriptions de dix nations. Outre l'Algérie en tant que pays hôte, figurent l'Afrique du Sud, le Niger, le

Monténégro, Malte, le Kirghizistan, la Grande-Bretagne, le Canada, la Belgique et l'Arabie saoudite. Les judokas algériens, portés par leur récente domination continentale, joueront gros lors de cette compétition pour rassembler un maximum de titres et accumuler des points précieux au ranking olympique. La comptabilisation des points débutera en 2027. Pour rappel, la FIJ devrait dévoiler prochainement son classement olympique dédié, avec une comptabilisation des points débutant à partir de 2027. La période de qualification pour le judo aux JO de Los Angeles 2028 s'ouvrira officiellement en juin 2026, précisément le 19 juin, lors du Grand Chelem de Mongolie. Le classement mondial

de la FIJ déterminera l'attribution des 342 places qualificatives prévues pour cet événement planétaire. Le fonctionnement de ce ranking olympique repose sur l'accumulation de points lors des tournois des World Judo Tour et des compétitions continentales, sur une période de deux ans, allant de juin 2026 à juin 2028. Les modalités précises sont les suivantes : première année (juin 2026 à juin 2027), les points sont généralement comptabilisés à un pourcentage réduit, souvent 50%, bien que les détails exacts pour cette édition restent à confirmer par la FIJ ; deuxième année (juin 2027 à juin 2028), période décisive dite « année olympique » où les points valent 100%. *Sanaa*

TENNIS (U14)

L'Algérie accueille deux grands tournois internationaux en juin

L'Algérie accueillera au mois de juin prochain deux importantes compétitions internationales de tennis pour la catégorie des moins de 14 ans, a annoncé lundi la Fédération algérienne de la discipline (FAT). "Le premier tournoi se déroulera du 21 au 24 juin, au Tennis Club de Bach

Djarah (Alger), et il sera immédiatement suivi du deuxième tournoi, prévu du 25 au 28 du même mois, au même endroit", a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux. Les deux épreuves relevant du Circuit ITF/CAT U14 seront classées

de Grade 2, et chacune d'entre elles sera précédée d'une phase de qualifications, a-t-on détaillé de même source. L'Algérie s'apprête également à accueillir l'édition 2026 des Championnats arabes U14, prévue du 6 au 13 juillet 2026, au Tennis Club de Bach Djarah. *Sanaa*



PSG (FRANCE)

Achraf Hakimi et Lucas Chevalier seront bien à Munich



Le Paris Saint-Germain a dévoilé le groupe retenu pour affronter le Bayern Munich en 1/2 finale retour de la Ligue des Champions. Ils sont 23 à s'envoler pour l'Allemagne.

Comme attendu, Achraf Hakimi et Lucas Chevalier sont forfait. Idem pour Quentin Ndjantou. Mais RMC Sport révèle que les 3 joueurs seront bien du voyage à Munich. En effet,

Hakimi, Chevalier et Ndjantou vont décoller demain de Paris afin d'assister à la rencontre et surtout supporter leurs coéquipiers. Toute la famille PSG sera donc présente au rendez-vous.

FOOTBALL (FRANCE)

Souleymane Keita en route pour Dunkerque

Du haut de son 1m85, Souleymane Keita est un ailier gauche redoutable, spécialiste de la percussion et de l'un contre-un. S'il a pu montrer des bribes de son talent avec Boulogne (173 minutes de jeu) en Ligue 2, c'est surtout sa situation contractuelle qui a agité le marché. N'ayant pas encore signé pro, il était libre de s'engager où il le sou-

haitait. La direction boulonnaise a bien tenté de le retenir avec court bail d'un an et demi jusqu'en juin 2027, mais sans succès. Face à cette opportunité en or, Guingamp et Amiens ont affiché leur intérêt. La plus grosse offensive est toutefois venue du Slavia Prague, qui a dégainé une offre de quatre ans pour l'intégrer dès janvier. Refusant de

brûler les étapes et de s'aventurer immédiatement à l'étranger, le joueur de 20 ans a préféré privilégier sa progression en France. Selon nos informations, c'est finalement Dunkerque qui va rafler la mise avec un projet séduisant et un contrat de trois ans. Souleymane Keita devrait s'y engager dans les prochaines semaines.

SANTOS (BRÉSIL)

La nouvelle polémique de Neymar fait jaser

Toujours sous la lumière des projecteurs, l'attaquant de Santos Neymar fait encore parler de lui pour une affaire extra-sportive. L'ancien Parisien a giflé son jeune partenaire Robinho Junior à l'entraînement. Même loin de l'Europe, Neymar continue de faire l'actualité. Particulièrement scruté au Brésil à l'approche de la Coupe du monde 2026, l'attaquant de Santos fait surtout parler de lui pour ses écarts de conduite. Début avril, l'ancien Parisien s'était signalé par une sortie médiatique perçue comme misogyne. Cette fois-ci, le joueur de 34 ans se retrouve épinglé pour un coup de sang à l'entraînement. En effet, d'après les informations

de Globo Esporte, Neymar, vexé par un dribble de Robinho Junior lors d'une séance collective, a eu une altercation avec son jeune coéquipier de 18 ans. L'échange verbal a très rapidement dégénéré et l'international brésilien a fait tomber le fils de Robinho avant de lui asséner une gifle devant l'ensemble du groupe. Après l'intervention du staff pour calmer les deux hommes, Neymar a reconnu son erreur en présentant ses excuses. Et même marqué par cet accrochage, Robinho Junior n'est pas fâché contre son partenaire. Des sources ont assuré que la situation entre les deux hommes, qui entretiennent une relation

quasiment de « parrain-filleul », était apaisée. Pour autant, avec cette nouvelle histoire, le natif de Mogi das Cruzes ne se montre pas sous son meilleur jour. Sur le plan sportif, Neymar a toujours du mal à retrouver l'intégralité de ses moyens physiques (4 buts et 3 passes décisives en 11 matchs toutes compétitions confondues). Et il enchaîne donc les polémiques... Son attitude suscite des interrogations dans son propre pays, notamment dans les débats concernant son possible retour en Seleção pour le Mondial. Plus appelé en sélection nationale depuis octobre 2023, Neymar n'arrange pas son cas.

COUPE DU MONDE 2026

Thierry Henry très optimiste pour la France

À l'approche de la Coupe du monde 2026 organisée aux États-Unis, au Mexique et au Canada, Thierry Henry s'est montré particulièrement enthousiaste sur les chances de l'équipe de France. Dans un entretien accordé à Marca, l'ancien Champion du monde 1998 estime que les Bleus font partie des grands favoris du tournoi, aux côtés de l'Argentine et de l'Espagne. « Il faut respecter l'Argentine, championne en titre. Ensuite, il y a la France, nous avons une grande sélection et nous avons atteint les deux dernières finales », a-t-il rappelé, mettant en avant la régularité exceptionnelle des Bleus sur les dernières grandes compétitions sous l'ère Didier Deschamps. Henry insiste également sur la difficulté de prévoir un vainqueur dans une compétition aussi exigeante. Selon lui, l'Espagne impressionne par sa continuité de jeu, tandis que le Portugal, l'Angleterre ou encore le Brésil restent des prétendants crédibles au sacre mondial. « Je suis très optimiste (pour la France) », a-t-il confié, tout en rappelant qu'un Mondial reste imprévisible en raison du calendrier, des blessures et du manque de préparation des sélections. Une analyse lucide de l'ancien buteur d' Arsenal, qui voit malgré tout la France arriver avec de solides arguments pour viser un nouveau titre.

LIVERPOOL (ANGLETERRE)

Des supporters de Manchester United se moquent de Jota

Une séquence polémique a terni le choc entre Manchester United et Liverpool ce week-end à Old Trafford. Avant la rencontre remportée 3-2 par les Red Devils, un petit groupe de "supporters" mancunien a été filmé en train de chanter des paroles offensantes visant Diogo Jota, décédé l'été dernier dans un accident de voiture en Espagne avec son frère André. Alors qu'une minute d'applaudissements était organisée à la 20e minute en hommage à l'international portugais, certains individus ont tenté de perturber ce moment de recueillement avec des chants déplacés. Les images ont rapidement provoqué une vague d'indignation sur les réseaux sociaux. Une partie importante des supporters de Manchester United s'est immédiatement désolidarisée de ces comportements, plusieurs fans réclamant même des sanctions et des interdictions de stade contre les auteurs des chants. Malgré cet incident, l'hommage rendu à Jota a été largement respecté dans l'enceinte d'Old Trafford, où de nombreux supporters mancunien ont participé aux applaudissements en mémoire de l'ancien attaquant de Liverpool, qui portait le numéro 20.

REAL MADRID (ESPAGNE)

Kylian Mbappé répond cash aux polémiques

Ces derniers jours, Kylian Mbappé (27 ans) fait plus que jamais la une des médias espagnols. Le Français est pourtant blessé et n'a pas joué. Mais son escapade en Italie avec Ester Exposito a fait jaser puisqu'il était sur le flanc et que son équipe jouait dimanche. Depuis, certains supporters réclament son départ de la Casa Blanca. Face aux polémiques, KM10 est resté silencieux pour le moment. Marca a contacté le joueur et son entourage. Le média espagnol assure qu'ils sont « indifférents à toute cette agitation et concentrés sur la fin de saison avec le Real Madrid et sur la prochaine Coupe du monde. » L'attaquant et son clan ne calculent pas les polémiques. Le joueur est « calme et impatient de retrouver les terrains », lui qui s'est d'ailleurs entraîné seul mardi à Valdebebas pendant le jour de repos de l'équipe. Il passera d'ailleurs une IRM ce mercredi afin d'en savoir plus sur l'évolution de sa blessure et sur sa présence ou non lors du Clásico face au FC Barcelone dimanche.

Auto-Moto



La Renault Clio 6 accueille un nouveau moteur



Annoncée dès le départ, l'arrivée d'une motorisation compatible GPL sur la Renault Clio 6 aura pris son temps pour se concrétiser. Mais cette déclinaison arrive alors que le prix des autres carburants atteint des sommets, avec de premières livraisons prévues pour cet été. Cette version très intéressante sur le papier reprend un trois-cylindres turbo déjà bien connu du groupe Renault, notamment chez Dacia. Ce 1.2 Eco-G 120 sera toutefois uniquement associé ici à une boîte automatique à double embrayage EDC qui renchérit forcément un peu les tarifs... C'est une arrivée qui tombe à point nommé. Alors que le prix des carburants

ne cesse de faire l'actualité, la Clio 6 accueille un nouveau moteur qui promet de belles économies à la pompe. Tout en se montrant plus abordable à l'achat que le 1.8 hybride de 160 ch disponible depuis le lancement de cette sixième génération. Ce moteur, vous commencez à bien le connaître. Toute la gamme Dacia en dispose déjà, hormis la Spring 100 % électrique. Il est également présent sur les Captur et Symbioz. Il s'agit du 1.2 Eco-G, un trois-cylindres turbo compatible aussi bien avec de l'essence sans plomb qu'avec du GPL. Sur la Clio, Renault a toutefois fait un choix qui pourra faire débat. Contrairement aux SUV du

Losange, la citadine propose cette mécanique uniquement associée à une boîte automatique à double embrayage EDC. Ce type de transmission augmente forcément la facture. Le tarif débute ainsi à 21 900 €, alors que la version TCe 115, qui utilise ce même trois-cylindres en configuration 100 % essence, est accessible dès 19 900 € en boîte manuelle. En revanche, à transmission et équipement identiques, le 1.2 Eco-G est au même prix que le TCe 115... dont la déclinaison EDC perd donc quasiment tout intérêt. Surtout qu'elle écope aussi d'un petit malus écologique de 210 €, contrairement à la variante GPL.

Nouveau Toyota RAV4 : pas question de bousculer les fans !



Le RAV4, ce n'est pas seulement un SUV populaire en Europe. C'est surtout la voiture la plus vendue dans le monde en 2025. Alors, pour remplacer ce best-seller, Toyota ne prend aucun risque. La 6e génération qui arrive en concessions en avril en reprend la recette à succès : efficacité, solide esprit pratique et la robustesse de son aîné, dont il reprend la plateforme. Les nouveautés du SUV Toyota sont dans le style, l'inédit système multimédia et des chaînes de traction hybrides plus sobres que jamais. Un cocktail plus sérieux qu'enthousiasmant à déguster, comme nous l'avons constaté au volant des variantes HEV et PHEV. Depuis 1994 et le premier "Fun Cruiser", le RAV4 s'est installé comme un incontournable du marché des SUV en France. C'est l'archétype de la familiale rassurante, spacieuse, fiable et sobre depuis qu'il a basculé dans le monde de l'hybride (2016). Plus de 200 000 RAV4 circulent en France, avec une communauté de fans fidèle : depuis l'ouverture des commandes de cette 6e génération, plus de 750 personnes ont signé un bon de commande sans voir la voiture... dont la moitié possédait déjà un RAV4. On comprend mieux pourquoi, au lieu de tout changer, la marque japonaise joue la carte de la continuité. Le nouveau venu se modernise sur la forme, soffre une nouvelle planche de bord et revoit ses chaînes de traction. Et si l'hybride « aut rechargeable » se contente d'évoluer, la PHEV, change en profondeur et annonce jusqu'à 137 km d'autonomie électrique. Sachant que, désormais, les HEV et PHEV sont proposées aussi bien version traction avant que quatre roues motrices.

La Peugeot 208 coince face à la Renault Clio?

Constat fait l'année dernière que la Peugeot 208 avait du mal face à la Renault Clio avant son renouvellement, la lionne n'a pas vu sa situation s'arranger en 2026, notamment depuis le renouvellement de sa concurrente. Et ce malgré le fait que son comptées les ventes de 208 hybrides, thermiques et électriques en face d'une Clio qui n'a pas d'électrique au catalogue. La relève de la Peugeot 208 sera cruciale, même si elle ne sera qu'en 100 % électrique en parallèle de l'actuelle hybride. Les volumes ne font pas tout, et certainement pas la marge sur les opérations que les marques communiquent chaque année. Il vaut ainsi mieux vendre parfois plus cher et moins, que d'écouler d'importantes tournées à bas coût. Mais être en haut de l'affiche permet aussi au constructeur d'annoncer qu'il a la voiture la plus vendue du pays. Un argument bien pratique que peut mettre en avant Renault depuis quelque temps. Le constructeur au losange ne bouge plus de la première place et l'arrivée de la sixième génération de Clio n'a visiblement fait qu'enfoncer le clou. En face, la Peugeot 208 peine à suivre le rythme et les choses ne devraient pas s'arranger puisque le renouvellement de la lionne n'est pas pour tout de suite.

Audi RS 3 Competition Limited : tournée d'adieux, puissance 5



Pour fêter les cinq décennies de son mythique 5-cylindres, Audi a concocté une série spéciale très limitée de la RS 3, dont le quota pour la France est déjà vendu. Nous avons tout de même pu en prendre le volant en quasi exclusi-

vement, le temps de comprendre que la marque a mis les petits plats dans les grands en développant une suspension sur-mesure pour sa compacte la plus énervée. Et pour nous rappeler, aussi, que les autorités françaises sont défi-

nitivement décidées à tuer complètement les sportives ! Voilà un demi-siècle qu'Audi s'est décidé à coller un 5-cylindres sous le capot de ses voitures. 50 ans que la marque allemande, au même titre que Volvo, Ford, Volkswagen, Fiat, Lancia ou encore Mercedes, a choisi d'utiliser cette architecture moteur un peu bizarre dont on tire facilement plus de puissance qu'un 4-cylindres tout en gardant un bloc plus compact qu'un 6-cylindres. Si l'Audi 100 d'époque, la première de la lignée des Audi 5-cylindres, ne revendiquait que 136 ch en restant atmosphérique, le dernier modèle en date à l'employer est autrement véhicar car il dispose de pas moins de 400 ch et 500 Nm de couple. Le 2.5 turbo de la RS 3 est une merveille de puissance dont le timbre inimitable est en partie dû à l'ordre d'allumage bien spécifique de ses cylindres : 1-2-4-5-3.

MOTS FLÉCHÉS

FORCE

3

drogues dopantes intimidera	hâlera bien notelée	plus se-rait trop clarté du matin	réside chape-lets	faible extirpez	accompli mon temps	sourdes manquée
véhicule de bébé court-circuiter				début de révolte à poil	durillon dira toute la liste	
réunion de grains djistend		un peu fou écornées	obtenu tavernier	serein vient après	prépo-sition Zeus la fit vache	
fruit tropical moteur		mot pour familier rame très rapide	dépôt de vapeur	lutte au Japon roche éruptive	douze mois refuge	petites planches
devinette	comptai inséré		trauma-tisa style jamaïcain	attaque éclair cours au début		
expédiera régiment d'antan		parvins à atteindre niveau		canton de G.Tell ventilais	terme sur le court lézarde	élargir
abon-dance	est solide pleurni-cher		oiseau de mer outil de sourcier	elle vous fait roi repaire	cham-pion choisi-rais	
ajusta escro-quée			parties du nez fortune			groupes fana-tiques
à moi de bon matin			machins enrou-lement placé à l'étude oublie	montrer sa joie tendre intérieur		
prendre la fuite	ressas-sai forme de ferrure	stimulé rythme moderne		fief du skipper bel emplumé	technique rare feuilleté	roue de poulie
repro-duira			unie	émous-sas		

Ministères



PREMIER MINISTRE

Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre

Tél : /021.73.12.00 / Fax/021.71.37.17 / Site web :

<http://www.cg.gov.dz>

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASERS ALGER

Tél. : 021.29.12.12. / Site web :

www.mae.gov.dz/default.aspx

MINISTRE DE L'INTERIEUR

Adresse: PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU

DOCTEUR SAADANE ALGER

Tél. : 021.73.23.40./ Site web : www.interieur.gov.dz

MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse: AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL

BIAR ALGER

Tél. : 021.71.15.15/ Site web : www.mdn.dz

MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

Adresse: 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER

Tél. : 021.92.41.83/ Site web : www.mjustice.dz

MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Adresse: 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-

RAD - RAIS - ALGER

Tél. : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : www.ministerecommunication.gov.dz

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse: 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER

Tél. : 021.60.67.57/ Site : www.education.gov.dz/

MINISTRE DES MOUDJAHIDINES

Adresse: AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR

ALGER

Tél. : 021.92.23.55. Fax : 021.92.27.39.

Site web : www.m-moudjahidine.dz

MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse: 40, rue de Timgad - Hydra ALGER

Tél. : 021.60.85.55. Fax : 021.60.09.36. / Site web :

<http://www.marw.dz/>

MINISTRE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM

ALGER

Tél. : 021.44.99.46. & 021.44.99.47./ Site :

www.msnfcf.gov.dz/fr/

MINISTRE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES

ANNASSERS B.P 100 ALGER

Tél. : 021.29.10.10. /Site : www.m-culture.gov.dz

MINISTRE DU COMMERCE

Adresse: CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMA-

DIA (LES BANNANIERS) ALGER

Tél. : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 /Site : www.mincom-merce.gov.dz

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse: 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-

NOUN ALGER

Tél. : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 /Site : www.mesrs.dz/

MINISTRE DE L'HABITAT

Adresse: 135, RUE DIDOUCHE MOURAD ALGER

Tél. : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83./ Site :

www.mhu.gov.dz

MINISTRE DE LA SANTE

Adresse: 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MA-

DANIA ALGER

Tél. : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46/ Site : www.sante.dz/

Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Dérangements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredo	333

Hôtels



ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalouses	0540 10 93 96
Minatec -Oran	040 23 47 34

MOSTAGANEM

Hotel Senocia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Murustaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazair	045 41 04 60
Hotel Minatec - Mostaganem	045 41 31 39

Horaires des prières

MOSTAGANEM

Fajr	04:37
Chourouq	06:18
Dohr	12:58
Asr	16:41
Maghreb	19:39
Isha	21:08

ORAN

Fajr	04:41
Chourouq	06:21
Dohr	13:01
Asr	16:44
Maghreb	19:42
Isha	21:12

Numéros de téléphone utiles

ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21/ 0770 96 42 86

MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



Horaires des trains

ORAN - ALGER (Agha)

Départ	Arrivée
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

ALGER (Agha)- ORAN

08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

ORAN - SIDI BEL ABBES

17h10	18h32
-------	-------

SIDI BEL ABBES - ORAN

05h40	06h58
-------	-------

ORAN - TLEMCCEN

12h50	15h12
05h51	08h28

ORAN - CHLEF

16h15	18h35
-------	-------

CHLEF - ORAN

06h50	09h15
-------	-------

ORAN - RELIZANE

16h45	18h04
-------	-------

RELIZANE - ORAN

05h45	07h32
-------	-------

ORAN - TËMOUCHENT

08h10	09h11
-------	-------

TËMOUCHENT - ORAN

06h00	07h00
-------	-------

ORAN - BECHAR

09h20	10h24
-------	-------

BECHAR - ORAN

14h40	15h40
-------	-------

ORAN - BECHAR

10h20	17h11
-------	-------

BECHAR - ORAN

06h15	13h10
-------	-------



Transport maritime

MOSTAGANEM - VALENCE

Balearia : 4 Ferries par semaine (13h00m)

MÉTÉO

MOSTAGANEM

Matin	Après-midi	Soir
20°C	25°C	22°C
Ensoleillé	Partiellement nuageux	Ensoleillé
4 km / h Sud-Sud-Est	12 km / h Nord	17 km / h Est-Nord-Est
Risque de pluie : 0% - 0.0 mm	Risque de pluie : 0% - 0.0 mm	Risque de pluie : 0% - 0.0 mm
Humidité : 57%	Humidité : 48%	Humidité : 54%
Pression : 1012 hPa	Pression : 1011 hPa	Pression : 1010 hPa
Visibilité : 10 km	Visibilité : 10 km	Visibilité : 10 km

ORAN

Matin	Après-midi	Soir
19°C	23°C	22°C
Ensoleillé	Partiellement nuageux	Ensoleillé
5 km / h Est-Nord-Est	14 km / h Nord-Nord-Est	14 km / h Nord-Nord-Est
Risque de pluie : 0% - 0.0 mm	Risque de pluie : 0% - 0.0 mm	Risque de pluie : 0% - 0.0 mm
Humidité : 72%	Humidité : 67%	Humidité : 62%
Pression : 1012 hPa	Pression : 1011 hPa	Pression : 1010 hPa
Visibilité : 10 km	Visibilité : 10 km	Visibilité : 10 km

MISSION AMÉRICAINE DANS LE DÉTROIT D'ORMUZ :

La Corée du Sud évoque une "réponse" après l'appel de Trump

La Corée du Sud a examiné mardi les mesures à prendre après un incendie survenu à bord d'un vraquier exploité par une compagnie sud-coréenne dans le détroit d'Ormuz, après l'appel du président américain Donald Trump à rejoindre une mission maritime dirigée par Washington. Une réunion s'est tenue au bureau présidentiel, en présence du chef de cabinet Kang Hoon-sik et de hauts responsables, sans qu'aucun détail n'ait été communiqué dans l'immédiat, selon l'agence Yonhap. Les autorités sud-coréennes ont indiqué prendre « toutes les mesures nécessaires » pour déterminer les causes exactes de l'explosion à bord du navire HMM Namu, survenue lundi soir alors qu'il était ancré au large des Émirats arabes unis. L'incendie, déclenché dans la salle des machines, a été maîtrisé après environ quatre heures grâce aux systèmes au dioxyde de carbone du navire. Les 24 membres d'équipage, dont six Sud-Coréens et 18 ressortissants étrangers, sont sains et saufs. *Anadolu Ajansi*

LIBAN :

La France annonce une 3ème livraison d'aide humanitaire

La France a annoncé mardi l'acheminement d'une troisième livraison d'aide humanitaire au Liban, comprenant 28 tonnes de médicaments destinées au ministère libanais de la Santé, selon un message publié par l'ambassade de France à Beyrouth. Cette nouvelle cargaison a été réceptionnée en présence du chargé d'affaires de l'ambassade de France au Liban et du directeur général du ministère libanais de la Santé, a précisé la représentation diplomatique française sur la plateforme américaine X. L'ambassade a indiqué que cette livraison constitue un don français réalisé en partenariat avec l'association humanitaire Tulipe, spécialisée dans l'acheminement de produits médicaux d'urgence. Selon la même source, près de 100 tonnes d'aide française ont été envoyées au Liban depuis le début du mois de mars. *Anadolu Ajansi*

IRAN

Plusieurs bateaux commerciaux en feu dans un port du sud

Un incendie s'est déclaré à bord de plusieurs navires commerciaux dans le port méridional iranien de Dayyer, a rapporté l'agence de presse semi-officielle iranienne Mehr, ajoutant que les équipes de secours poursuivaient leurs efforts pour maîtriser les incendies. « La cause de l'incident n'est pas encore connue et sera annoncée une fois les opérations de lutte contre l'incendie totalement achevées », a précisé le média. Ce développement intervient dans un contexte de fortes tensions persistantes dans la région et dans le détroit d'Ormuz, alors qu'un cessez-le-feu est toujours en vigueur après la guerre déclenchée par les frappes américaines et israéliennes contre l'Iran le 28 février. *Anadolu Ajansi*



USA - CHINE :

Trump qualifie de "très importante" sa prochaine rencontre avec Xi Jinping

Dans l'effervescence feutrée de la Maison-Blanche, l'atmosphère n'était pas seulement aux chiffres d'affaires des PME. S'exprimant lors d'un sommet consacré aux petites entreprises, le président Donald Trump a projeté son regard bien au-delà des frontières américaines, fixant le cap sur Pékin.

Par Rachid

À deux semaines d'un déplacement officiel très attendu, le locataire de l'exécutif a souligné l'importance stratégique de sa rencontre à venir avec son homologue chinois, Xi Jinping. Entre posture de force et main tendue, le président américain semble vouloir redéfinir les contours d'une relation bilatérale souvent perçue comme un duel permanent, en y injectant une dose de diplomatie personnelle. Au cœur des discussions de ce sommet se trouvait le nerf de la guerre moderne : l'intelligence artificielle (IA). Donald Trump n'a pas manqué l'occasion de réaffirmer la suprématie technologique des États-Unis, un pilier central de son argumentaire économique et sécuritaire. « Nous devançons la Chine dans le domaine de l'intelligence artificielle », a affirmé le président avec une assurance manifeste. Cette déclaration intervient alors que les deux superpuissances investissent des milliards de dollars pour dominer ce secteur clé, qui influence tout, de la productivité industrielle aux capacités militaires de pointe. Pour Washington, maintenir cette avance n'est pas seulement une question de prestige, mais une nécessité pour garantir la croissance des petites et moyennes entreprises américaines, souvent en première

ligne de l'innovation de rupture. L'un des points les plus marquants de son allocution réside dans le changement de ton subtil opéré par le président. Alors que les relations sino-américaines ont souvent été marquées par des tensions commerciales et rhétoriques, Donald Trump a choisi de décrire la compétition actuelle sous un jour plus constructif. Ce voyage en Chine, prévu dans deux semaines, s'annonce comme l'un des moments forts de l'agenda diplomatique de l'année. Les observateurs internationaux scrutent déjà les signaux qui émaneront de cette rencontre au sommet. Plusieurs dossiers brûlants devraient figurer au menu des discussions. En choisissant de s'exprimer devant un parterre de chefs d'entreprise, Donald Trump lie indissociablement la réussite de sa politique étrangère à la prospérité domestique. Pour le président, le message est clair : la grandeur de l'Amérique passe par une maîtrise technologique absolue, mais aussi par une capacité à dialoguer d'égal à égal avec son plus grand rival. Le monde aura les yeux rivés sur Pékin d'ici la fin du mois, pour voir si cette « amitié compétitive » peut se traduire par des résultats concrets pour l'économie mondiale.